

**Service de l'aménagement et de la planification**  
**Observatoire de la réussite éducative**

**Rapport n°02/2018 – décembre 2018**

Titre du document : Illettrisme et difficultés de lecture chez les jeunes (16-25 ans) en Nouvelle-Calédonie : Etat des lieux

Objet du document :

Rapport présentant le niveau d'illettrisme et les difficultés de lecture chez les jeunes de Nouvelle-Calédonie (16-25 ans), s'appuyant sur l'enquête Information Vie Quotidienne (IVQ) réalisée par l'ISEE en 2013 et les tests de lecture et de compréhension des Journées Défense et Citoyenneté (JDC), organisés tout au long de l'année par le Service National. Une convention de partenariat a été signée le 03 août 2018 avec le Service National afin de garantir à l'ORE une transmission des résultats aux Journées Défense et Citoyenneté (JDC).

Les résultats annuels de ces tests confirment les tendances avancées par l'enquête IVQ (2013) : une partie non-négligeable de la jeunesse néocalédonienne connaît bel et bien un problème de lecture : 18% en 2016 des jeunes convoqués lors des JDC sont en situation d'illettrisme (profils 1 et 2), un taux 3,5 fois plus important qu'en métropole. Par ailleurs, ce rapport propose d'éclairer ce niveau d'illettrisme selon trois critères principaux : le genre, le niveau d'étude et le territoire.



# **Illettrisme et difficultés de lecture chez les jeunes (16-25 ans) en Nouvelle-Calédonie : Etat des lieux**

---

*« Une grande partie de l'humanité est encore  
illettrée ; Elle n'en est pas moins humaine. »*

**Michel Rocard**, Premier Ministre, *Femmes*, novembre 1988

*« L'illettré du futur ne sera pas celui qui ne sait pas  
lire. Ce sera celui qui ne sait pas comment  
apprendre. »*

**Alvin Toffler**, écrivain américain, *Le choc du futur*, janvier 1987

## Table des matières

|                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Résumé.....                                                                                            | 5  |
| Introduction .....                                                                                     | 6  |
| 1. L'enquête IVQ (2013) seule enquête statistique mesurant l'illettrisme .....                         | 9  |
| a. Contexte de l'enquête IVQ en Nouvelle-Calédonie.....                                                | 9  |
| b. Principaux résultats de l'enquête IVQ en matière d'illettrisme .....                                | 11 |
| c. 18% d'illettrisme chez les 16-65 ans soit quasiment 29000 personnes .....                           | 16 |
| 2. Les résultats des tests JDC entre 2013 et 2016, une autre approche pour mesurer l'illettrisme ..... | 25 |
| a. Un taux d'illettrisme différent vis-à-vis de l'enquête IVQ ? .....                                  | 25 |
| b. Mesure de l'illettrisme par les JDC, méthodologie et protocole technique .....                      | 28 |
| c. Recul du taux d'illettrisme chez les jeunes scolarisés mais... ..                                   | 30 |
| d. ... légère augmentation à l'échelle de l'ensemble des convoqués ... ..                              | 33 |
| e. ... Et forte augmentation des difficultés chez les non-scolarisés.....                              | 37 |
| 3. Inégalités de l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie.....                                              | 40 |
| a. Les profils de lecteurs à la journée défense et citoyenneté (JDC) en 2016.....                      | 40 |
| b. Le genre.....                                                                                       | 42 |
| c. Le niveau d'études .....                                                                            | 45 |
| d. Le territoire.....                                                                                  | 48 |
| Conclusion.....                                                                                        | 54 |
| Recommandations .....                                                                                  | 55 |
| Bibliographie .....                                                                                    | 56 |
| Sitographie .....                                                                                      | 57 |

## Résumé

*« On parle d'**illettrisme** pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. A différencier de l'**analphabétisme**, qui désigne des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. »*

### Agence Nationale de Lutte Contre l'Iillettrisme (ANLCI)

Il existe en Nouvelle-Calédonie deux sources pour évaluer l'illettrisme et les difficultés de lecture chez les jeunes (16-25 ans) : l'enquête Information Vie Quotidienne (IVQ) réalisée par l'ISEE en 2013 et les tests de lecture et de compréhension des Journées Défense et Citoyenneté (JDC), organisés tout au long de l'année par le Service National.

En 2016, en Nouvelle-Calédonie, parmi les 4671 jeunes ayant participé à la JDC, un sur trois rencontre des difficultés dans le domaine de la lecture (33,1%). Pour la moitié d'entre eux, ces difficultés se révèlent sévères. Au final, plus d'un jeune néocalédonien sur six (18%) peut donc être considéré en situation d'illettrisme, un taux 3,5 fois plus important qu'en métropole. Pourtant, entre 2007 et 2012, le taux d'illettrisme sur le territoire était passé de 13,8% à 6,3% avant que le protocole d'évaluation ne soit complètement modifié afin d'être plus discriminant.

En effet, en 2013, avec l'introduction d'une nouvelle technologie (une télécommande est désormais utilisée pour saisir les réponses dans un temps limité), le taux d'illettrisme connaît un rebond spectaculaire (17,8%), ce qui empêche la comparaison avec les taux enregistrés les années précédentes. En revanche, depuis cette date, le taux d'illettrisme n'a quasiment pas évolué (+0,2 points).

Toutefois, si un jeune néocalédonien sur trois a une maîtrise fragile de la lecture, 54,6% sont considérés comme des lecteurs efficaces. En règle générale, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons : environ six sur dix sont des lectrices efficaces (contre cinq sur dix pour les garçons). Par ailleurs, les performances en lecture progressent avec le niveau d'études : en moyenne, les jeunes n'ayant pas dépassé le niveau collège auront une probabilité 7 fois plus importante de rencontrer des difficultés de lectures aux tests de lecture des JDC que les jeunes ayant atteint le niveau d'un lycée général ou de l'enseignement supérieur.

Enfin, la lecture géographique par centre d'examen met en lumière une inégalité spatiale de la répartition des illettrés en Nouvelle-Calédonie. Cette « cartographie » de l'illettrisme est un outil supplémentaire au service du pilotage de la lutte contre l'illettrisme pouvant se définir comme « un ensemble de mesures pour permettre aux personnes en difficulté de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base » (ANLCI, 2010).

## Introduction

En 2012, une grande enquête menée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) , « *Information et Vie Quotidienne* » (IVQ) a permis de déterminer qu'à l'échelle nationale, près de 2,5 millions de personnes (soit 7% de la population âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France) sont en situation d'illettrisme et que presque 6 millions de personnes ont d'importantes difficultés de maîtrise des compétences de base en matière de lecture. Cette même enquête avait déjà été réalisée en 2005 et comptabilisait 3,1 millions de personnes en situation d'illettrisme (soit 9% de la population) : sur cet intervalle, malgré un nombre toujours important, l'illettrisme a sensiblement reculé en France (-2 points).

Selon l'ANLCI, l'illettrisme s'utilise pour « (...) *des personnes de plus de 16 ans qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante (...)* ».

Ce terme est en réalité un néologisme créé en 1981 afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit, bien qu'ayant été scolarisées en France. C'est justement ce qui différencie l'illettrisme de l'analphabétisme, qui désigne plutôt « *des personnes qui n'ont jamais été scolarisées* ». En revanche, ces deux catégories ne s'appliquent pas pour les personnes qui arrivent en France et qui ne parlent pas la langue, pour lesquelles on va parler de « *français langue étrangère* » (FLE). Ces trois expressions définissent donc des situations bien différentes.

Toutefois, depuis une vingtaine d'années, il convient de noter que ce néologisme, érigé comme problème social national, a été contesté par plusieurs chercheurs en SHS (sciences humaines et sociales). Par exemple, pour le sociologue Bernard Lahire (1999) « *L'illettrisme* » fait désormais partie des grands problèmes sociaux publiquement reconnus en France, considéré comme une priorité nationale par les plus hautes instances de l'État. Depuis l'invention du néologisme, (...) on a assisté à la fantastique " promotion " de ce problème. Mais entre la réalité des inégalités d'accès à l'écrit, qu'il ne s'agit pas de nier, et les discours qui sont censés en parler, le rapport n'a rien d'évident. »

Les personnes en situation d'illettrisme n'ont donc pas les compétences suffisantes pour « *faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : écrire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, passer son permis de conduire, rédiger un chèque, lire des livres, des magazines, etc.* ».

Pour certaines personnes, ces difficultés en lecture et écriture peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations (on parlera ici d'*innumérisme*), la prise de repères dans l'espace et dans le temps, etc.

Les multiples conséquences de l'illettrisme ont impact négatif considérable pour la société : accroissement du risque de marginalisation, de décrochage scolaire, de rupture sociale, culturelle, professionnelle et économique. Et inversement, ces situations de marginalisation et de rupture s'inscrivent dans un cercle vicieux, elles participent à l'entretien et à l'amplification de l'illettrisme.

Néanmoins, malgré ces risques, notons que les personnes en situation d'illettrisme ont le plus souvent acquis de l'expérience, une culture et un capital de compétences en ne s'appuyant pas ou peu sur la capacité à lire et à écrire. Certaines ont pu ainsi s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, mais l'équilibre est fragile, et le risque de marginalisation permanent.

C'est l'une des raisons pour laquelle depuis 2013, l'Etat a fait de la lutte contre l'illettrisme une Grande Cause nationale, car il est « *générateur d'exclusion et de ségrégation sociale* ». Pour ce faire, il faut au préalable disposer de données quantitatives fiables afin de cibler les populations concernées et d'identifier les besoins.

En France et en Nouvelle-Calédonie, il existe deux types d'outils qui permettent de mesurer l'illettrisme : les enquêtes IVQ (cf. supra) et les tests de lecture aux Journées Défense et Citoyenneté (JDC).

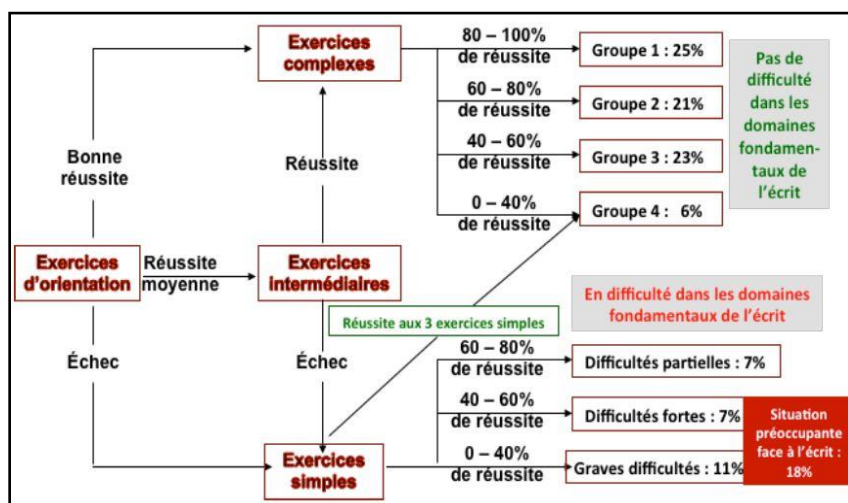
Tout d'abord, les enquêtes IVQ sont des études statistiques ponctuelles nationales auprès d'un échantillon représentatif de la population (13 750 personnes, âgées de 16 à 65 ans vivant en France métropolitaine, représentatif d'environ 40 millions de personnes). Ces enquêtes comportent des modules avec un certain nombre d'épreuves passées au domicile des enquêtés qui permettent de mesurer les compétences en lecture, en écriture mais également en calcul en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours. Un module à part entière est consacré à la détection de l'illettrisme selon les critères et la définition de l'ANLCI (cf. supra). Cette enquête permet le croisement de ces compétences en matière de lecture avec plusieurs critères : l'âge, le genre, le lieu de vie et la catégorie socio-professionnelle.

Dans cinq régions métropolitaines, ces enquêtes ont fait l'objet d'extensions. L'outre-mer français, particulièrement touché par l'illettrisme, a également bénéficié d'enquêtes IVQ particulières<sup>1</sup>, comme par exemple celle réalisée en 2013 en Nouvelle-Calédonie qui a concerné un échantillon de « 3 275 logements tirés au sort dans 32 des 33 communes de Nouvelle-Calédonie (hors Bélep) (...) et près de 2 200 adultes (âgés de 16 à 65 ans inclus) » (ISEE, 2013).

Selon la nomenclature proposée par l'INSEE et l'ANLCI, 7 groupes de lecteurs ont été repérés grâce à 4 types d'exercices (orientation, simples, intermédiaires, complexes).

---

<sup>1</sup> Martinique (2006, 2014), Réunion (2007, 2011), Guadeloupe (2008), Guyane (2011).



Cette étude permet de mettre en lumière un taux d'illettrisme de 18% en Nouvelle-Calédonie (difficultés fortes et graves difficultés) « toujours très en deçà de ceux de la métropole où seuls 11% des adultes sont en situation préoccupante face à l'écrit » (ISEE, 2013).

Par ailleurs, depuis la mise en place de la *Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)* en 1998, dénommée *Journée défense et citoyenneté (JDC)* depuis 2011, le Ministère des Armées<sup>2</sup> recense les compétences en matière de lecture des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, grâce à des grilles d'évaluation proposées par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Depuis plusieurs années et dans le cadre d'une convention-cadre entre ces deux ministères, la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP - Ministère de l'Éducation nationale) traite, analyse et publie les résultats de ces évaluations à l'échelle nationale. Selon la nomenclature proposée par la DEPP et l'ANLCI, huit profils de lecteurs ont été repérés grâce aux résultats obtenus dans 4 épreuves (cf. ci-dessous).

| Profil | Traitements Complexes | Automaticité de la lecture | Connaissance du vocabulaire |
|--------|-----------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 5d     | +                     | +                          | +                           |
| 5c     | +                     | -                          | +                           |
| 5b     | +                     | +                          | -                           |
| 5a     | +                     | -                          | -                           |
| 4      | -                     | +                          | +                           |
| 3      | -                     | -                          | +                           |
| 2      | -                     | +                          | -                           |
| 1      | -                     | -                          | -                           |

Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL). Ceux numérotés 1 et 2 peuvent être considérés comme en situation d'illettrisme, selon les critères de l'ANLCI. Les uns et les autres sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Quant aux profils codés 5a, 5b, 5c, 5d, ils sont au-delà de ce seuil, mais avec des compétences variables qui peuvent nécessiter des efforts de compensation. Seuls les profils 5c et 5d peuvent être considérés comme des lecteurs efficaces.

<sup>2</sup> Anciennement Ministère de la Défense nationale.

Si la méthodologie diffère entre les enquêtes IVQ et les tests des JDC, les deux sont considérés comme « fiables » pour déterminer le niveau d'illettrisme. Toutefois, il convient de préciser que les enquêtes IVQ permettent d'évaluer le stock d'illettrés tandis que les JDC évaluent l'évolution du flux annuel d'illettrés parmi les jeunes recensés et convoqués (à partir de 16 ans) à participer à ces JDC, ce qui contribue à expliquer parfois, certaines différences sensibles dans les résultats<sup>3</sup>.

Toutefois, en Nouvelle-Calédonie, il convient de noter qu'à l'inverse des résultats de l'enquête IVQ, rendus publics localement par l'ISEE en 2013, ceux des évaluations locales des JDC n'ont fait l'objet d'aucune étude et d'aucune publication<sup>4</sup>. Grâce à la collaboration de la DEPP, du Vice-Rectorat, de la DAFE et du Service National, l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE) dispose de l'ensemble des données collectées lors des JDC en Nouvelle-Calédonie entre 2013 et 2016. Les données collectées entre 2007 et 2012 (en baisse de 13,8% à 6,3%) ne sont malheureusement pas comparables<sup>5</sup>.

L'objectif prioritaire de cette étude sera donc de proposer une évaluation du nombre de jeunes repérés en situation d'illettrisme et en difficultés de lecture en Nouvelle-Calédonie. Dans un premier temps, nous proposerons de revenir sur les principaux résultats de l'enquête IVQ. Puis, dans un second temps, nous comparerons ces résultats à ceux des tests JDC entre 2013 et 2016. Enfin, grâce aux données de ces JDC, cette étude déclinera le niveau d'illettrisme selon trois déterminants principaux : le type de scolarité, le genre et le territoire de vie<sup>6</sup>.

## 1. L'enquête IVQ (2013) seule enquête statistique mesurant l'illettrisme

Jusqu'en 2013, il n'existait aucune enquête statistique permettant d'évaluer précisément le nombre d'illettrés en Nouvelle-Calédonie. Les seuls chiffres disponibles étaient ceux qui ressortaient des tests pratiqués lors des JAPD, puis des JDC, pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans toutefois faire l'objet d'études statistiques approfondies publiées. L'enquête « information et vie quotidienne » (IVQ), dont les résultats sont publiés en 2013 est, à ce jour, la seule enquête statistique évaluant le nombre total de néocalédoniens, quel que soit l'âge et hors obligatoire scolaire, en situation d'illettrisme.

### a. Contexte de l'enquête IVQ en Nouvelle-Calédonie

A l'occasion d'un colloque sur l'illettrisme organisé le 17 juillet 2009 à la FOL, et pour la première fois, il est fait mention d'un taux d'illettrisme de 13,16% (FOL, 2010 : 5, 10). Cet important colloque, grande première en Nouvelle-Calédonie, a été organisé sous l'impulsion

<sup>3</sup> Nous reviendrons plus en détails sur les différences entre les enquêtes IVQ et les enquêtes JDC, et sur les différences notables de résultats.

<sup>4</sup> A l'exception des travaux effectués par le Service National. Notons par ailleurs que dans le « *miroir du débat* », il en est fait brièvement mention (p.294 – annexe 2 *l'état de l'école en Nouvelle-Calédonie*). A noter également qu'en 2015, le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental de la Nouvelle-Calédonie) s'est autosaisi de cette problématique en définissant l'illettrisme, comme un « *handicap social en Nouvelle-Calédonie* » (rapport et vœu n°2/2015, 54p.)

<sup>5</sup> A cause notamment d'un changement de technologie (une télécommande est désormais utilisée pour saisir les réponses dans un temps limité) qui a entraîné une rupture statistique entre 2012 et 2013.

<sup>6</sup> Il convient de noter également qu'à la différence de l'enquête IVQ, les tests JDC ne permettent pas de déterminer la CSP ou la situation professionnelle des parents.

de la Mission d'Insertion Jeunes (MIJ) de la Province Sud et en partenariat avec l'ANLCI et la Fédération des Œuvres Laïques (FOL).

Grâce à la participation de 120 acteurs, il a notamment permis de mobiliser et de sensibiliser la population néocalédonienne, ainsi que les élus de la Nouvelle-Calédonie au problème de l'illettrisme (FOL, 2010).

Porté notamment par une importante couverture médiatique, ce colloque a favorisé la mobilisation des institutions néocalédoniennes et a contribué à la mise en place d'un comité de pilotage calédonien de lutte contre l'illettrisme. Et assez rapidement, la question des données mesurant ce fléau et les caractéristiques des publics les plus exposés, a été au cœur des impératifs de ce comité afin d'éclairer et optimiser les politiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Car si les JDC permettent de mesurer annuellement les flux de jeune en situation d'illettrisme, aucune étude ne permettait d'évaluer le stock total d'illettrés en Nouvelle-Calédonie. A la demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, une enquête IVQ (comparable à celle menée en métropole et adaptée aux spécificités locales) a donc été lancée à la fin de l'année 2012. Elle a été conduite par l'ISEE avec le concours de l'INSEE et de l'ANLCI et s'est poursuivie jusqu'au premier semestre 2013. Cette enquête a mobilisé une soixantaine d'enquêteurs pour visiter 3275 logements et interroger 2200 adultes (16-65 ans) tirés au sort dans 32 communes (seul Bélep n'était pas représenté). Au moment de l'enquête, l'ISEE a estimé que la population néocalédonienne âgée de 16 à 65 ans correspondait à 158 747 personnes et que l'échantillon (2200 personnes) était nettement supérieur (proportionnellement) à celui de l'enquête menée en métropole et permettait ainsi d'être représentatif de la répartition de population par province. A l'issue de cette enquête qui aura duré près d'un an (à cheval entre 2012 et 2013), seule une synthèse et des tableaux (ISEE, 2013) ont fait l'objet d'une publication et d'une médiatisation restreinte.

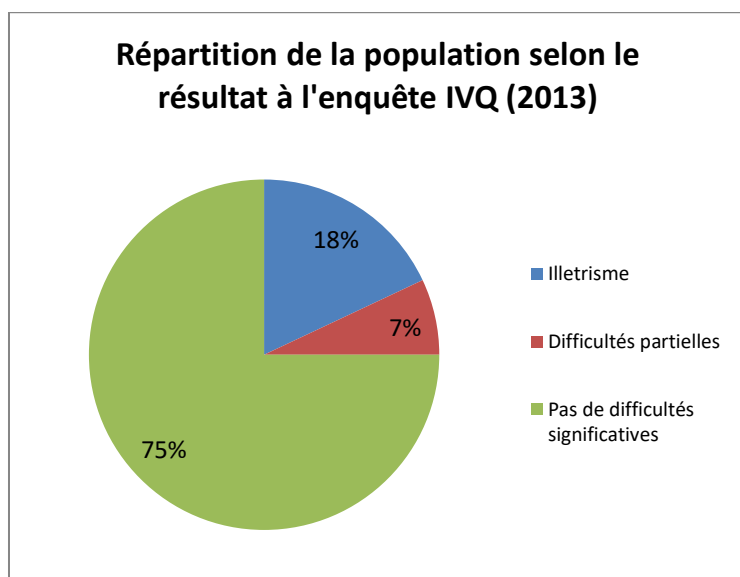
## b. Principaux résultats de l'enquête IVQ en matière d'illettrisme

L'enquête IVQ a fait l'objet d'une « synthèse », publiée par l'ISEE en 2013. La méthodologie repose sur 4 exercices de difficulté variable qui vont permettre à l'évaluateur de positionner l'enquêté parmi 7 groupes de niveau (cf. supra). L'enquête IVQ évalue les compétences dans 3 domaines : l'écrit, le calcul et la compréhension orale. Dans cette section, nous ne traiterons que les résultats de l'écrit, afin de déterminer les taux d'illettrisme.

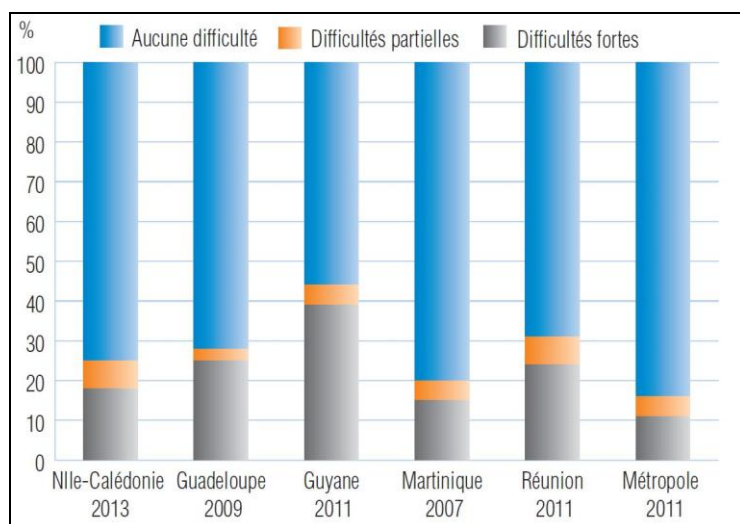
### • Carte d'identité de l'illettré en Nouvelle-Calédonie (2013)

Cette enquête IVQ a permis de déterminer les principales caractéristiques de l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie :

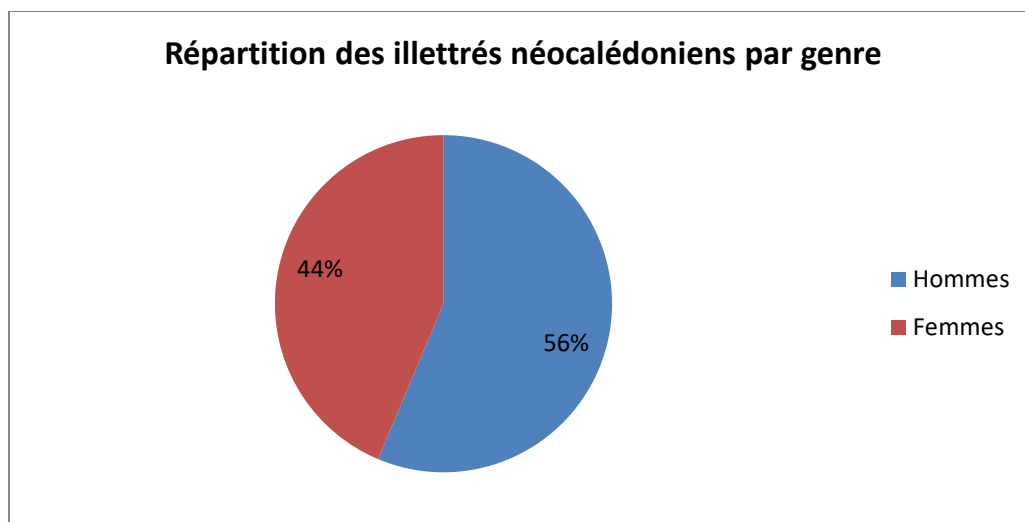
- 28795 illettrés en Nouvelle-Calédonie soit 18% de la population adulte (16-65 ans) et 3 personnes sur 4 n'ont pas de difficulté fondamentale avec l'écrit.



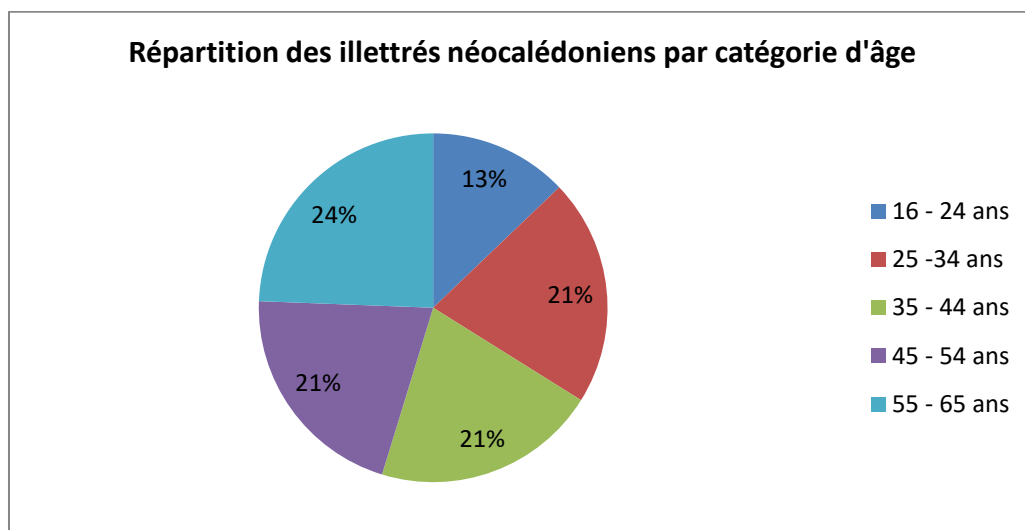
- La Nouvelle-Calédonie dans le peloton de tête de l'Outre-Mer français... mais en-deçà du niveau métropolitain (+7 points).



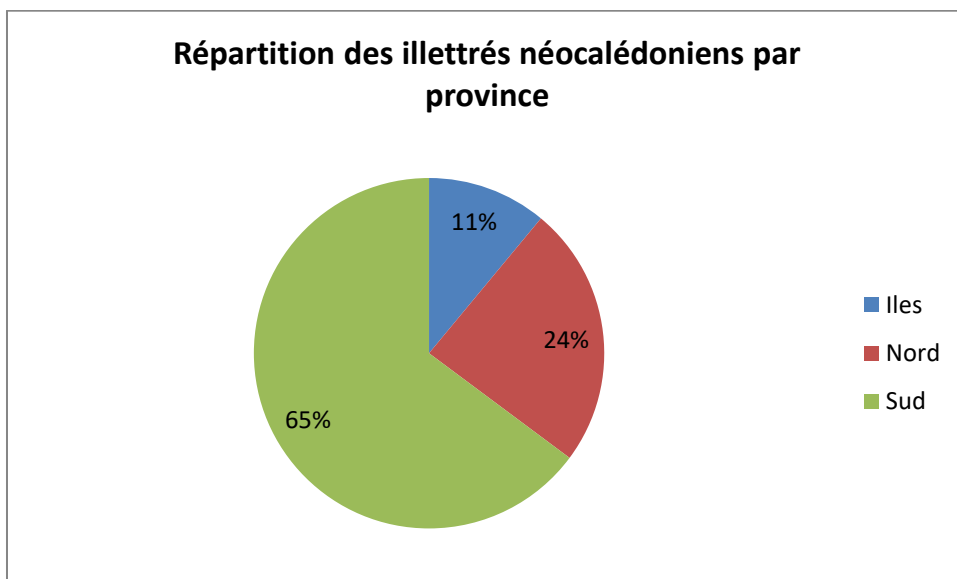
- 56 % des illettrés sont des hommes et 44% des femmes. Une répartition comparable avec la métropole (IVQ nationale, 2011) qui comptabilisait 60% d'hommes chez les illettrés. En 2014, la répartition de la population néocalédonienne par genre n'était pas déterminante pour expliquer un tel écart (50,5% d'hommes et 49,5% de femmes).



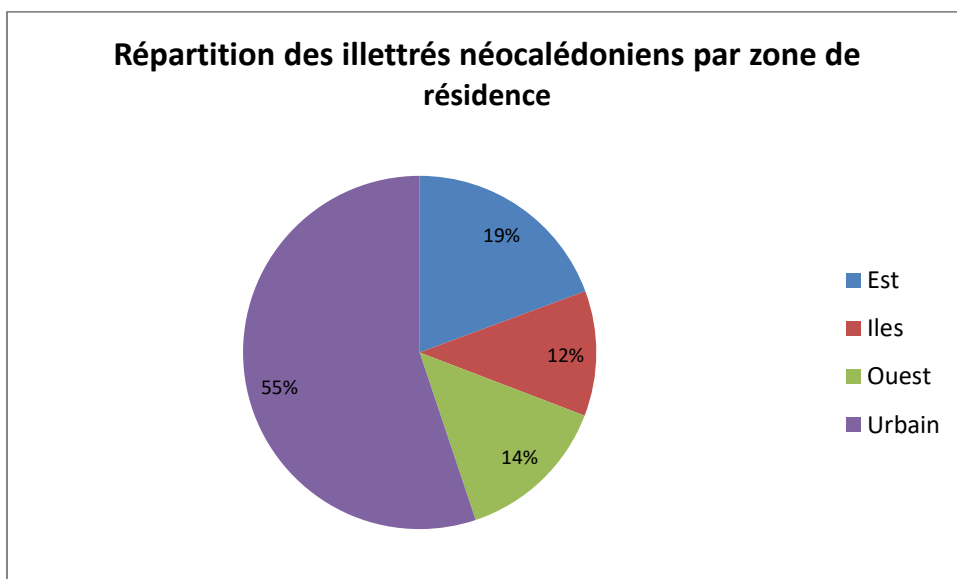
- Deux illettrés sur trois (66,1%) ont plus de 35 ans et 45% ont plus de 45 ans. En métropole, les illettrés semblent sensiblement plus âgés puisque 53% ont plus de 45 ans.



- Deux illettrés sur trois (64,8%) résident en Province Sud, soit 18663 illettrés sur un total de 28795. Les personnes en situation d'illettrisme de la province des Îles (3175) et de la province Nord (6958) sont nettement moins nombreuses (35%).

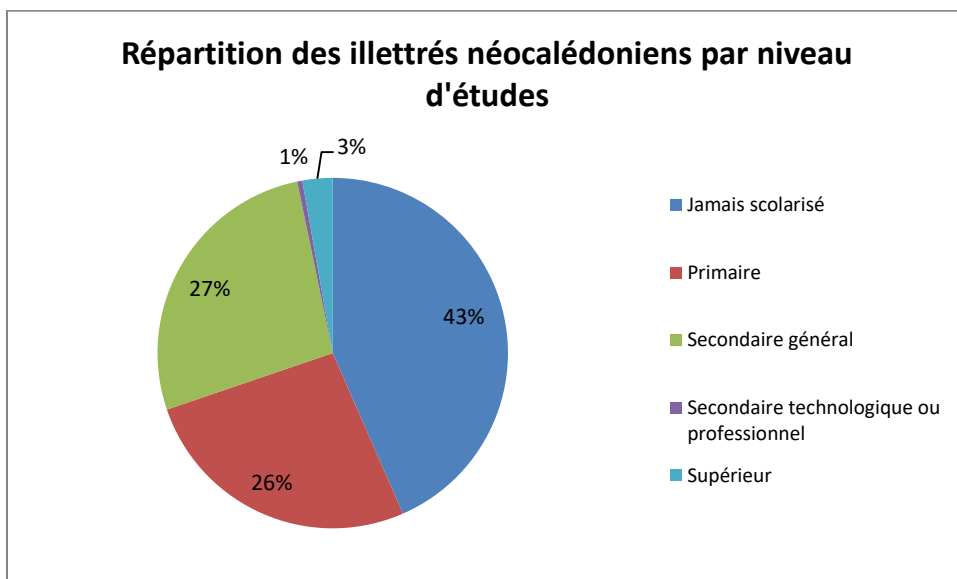


- 55% des illettrés habitent dans le Grand Nouméa.

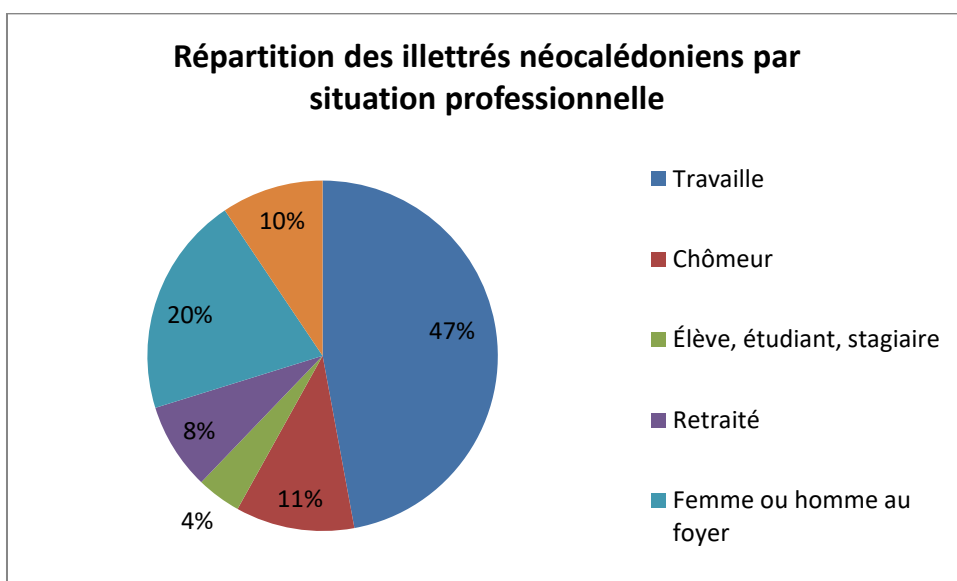


Néanmoins, les résultats concernant la répartition géographique des illettrés (par province, ou par zone de résidence) sont à relativiser. En effet, rappelons que la répartition de la population néocalédonienne est fondamentalement déséquilibrée. Au dernier recensement de l'ISEE en 2014, la population de la province Sud représentait 3 habitants sur 4 (soit 74%) de la Nouvelle-Calédonie et celle du Grand Nouméa 2 habitants sur 3 (soit 67%). La présence d'une majorité d'illettrés en province Sud est donc mécaniquement imputable à cette polarisation de la population. Seule la proportion des illettrés (en %) parmi la population totale de ces circonscriptions géographiques est significative.

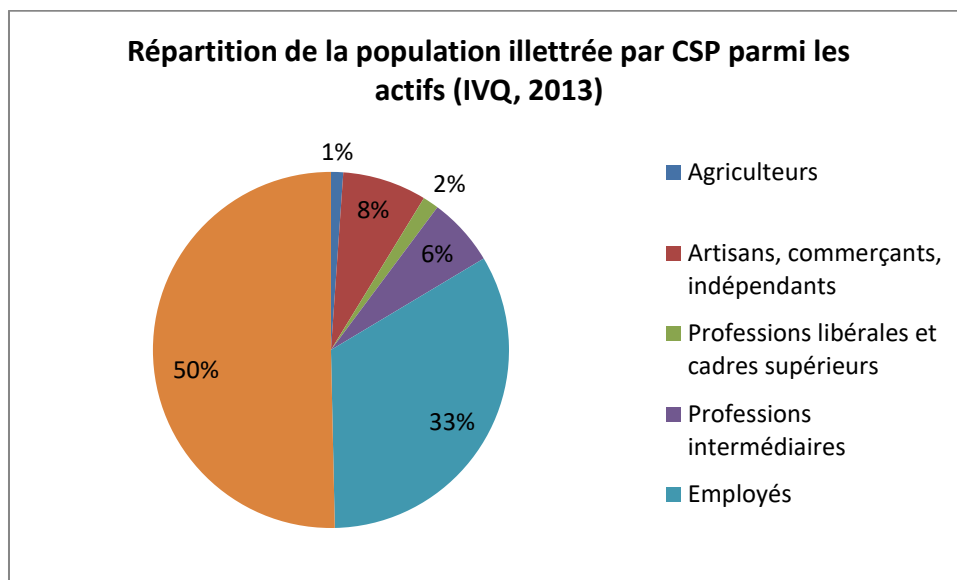
- Sept illettrés sur 10 (69,9%) n'ont jamais dépassé le primaire. Au regard de ces statistiques, l'école incarne le critère le plus discriminant pour expliquer les inégalités face à l'illettrisme. Néanmoins, ces chiffres interrogent pour deux raisons principales. Premièrement, compte tenu du caractère obligatoire de l'école (jusqu'à 16 ans), comment peut-on enregistrer 43% de personnes n'ayant jamais été scolarisées parmi les illettrés ? Que recoupe cette catégorie de « *jamais scolarisé* » ? Deuxièmement, selon la définition de l'illettrisme, seules « (...) *des personnes de plus de 16 ans qui ont été scolarisées en France (...)* » doivent être comptabilisées dans la répartition de l'illettrisme.



- Près d'un illettré sur deux (47,1%) travaille (soit 13500 personnes) ce qui est sensiblement comparable avec la situation en métropole puisque selon l'enquête nationale IVQ (2011), 51% étaient en emploi.



- Parmi les actifs, un illettré sur deux (50%) est ouvrier et un sur trois (33%) est employé ce qui soulève la question de la nécessité de remédiation à l'illettrisme au-delà de la scolarité.



Toutefois, comme cela est précisé précédemment, ces statistiques sur la répartition des illettrés selon différents critères (âge, genre, CSP, niveau d'études, zone de résidence, etc.) doit être impérativement complétée par la proportion des illettrés selon ces mêmes critères.

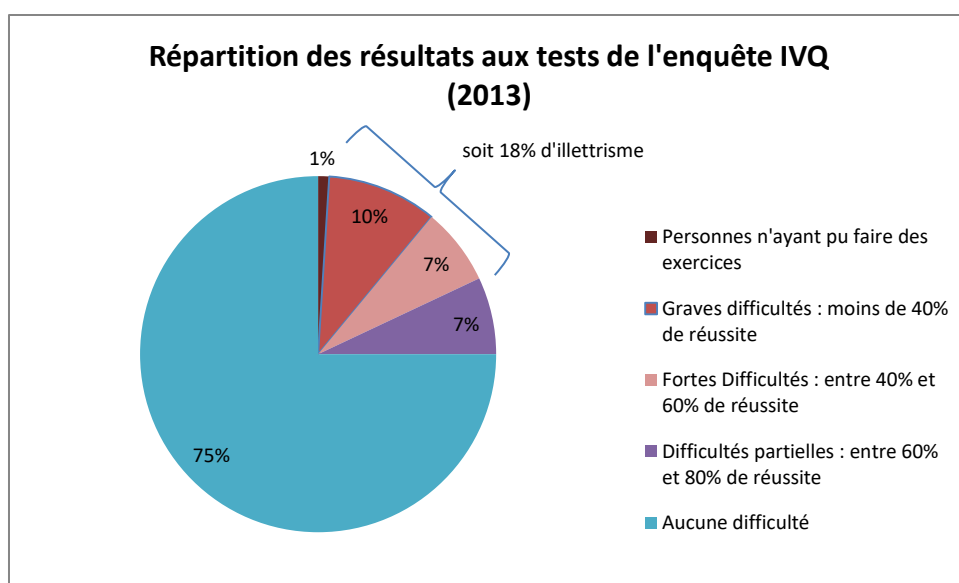
### c. 18% d'illettrisme chez les 16-65 ans soit quasiment 29000 personnes

Il s'agit du principal enseignement de cette enquête. Au-delà de ces 29 000 personnes considérées comme illettrées, c'est près d'un quart des néocalédoniens âgés de 16 à 65 qui éprouve des difficultés face à l'écrit en français, soit près de 40 000 personnes. Pour donner un ordre d'idée, 29 000 personnes, c'est plus que la population totale du Mont-Dore (27 155 en 2014). A l'inverse, 75% des néocalédoniens (âges de 16-65 ans) n'éprouvent aucune difficulté, soit 120 000 personnes.

Sur les différents tests proposés aux personnes évaluées (cf. introduction), les 29 000 « illettrés » sont ceux ayant eu des difficultés dans au moins un des trois domaines de l'écrit (lecture de mot, production de mots écrits et compréhension de texte simple).

Comme cela est indiqué dans le graphique ci-dessous, parmi eux, 1 600 personnes n'ont pas pu faire les exercices (soit 1% de l'échantillon total), 16 000 ont éprouvé de graves difficultés avec moins de 40% de réussite (soit 10% de l'échantillon total) et 11 200 ont eu de fortes difficultés avec entre 40% et 60% de réussite (soit 7% de l'échantillon total).

Enfin, dans une situation intermédiaire, 11 200 personnes éprouvent tout de même des difficultés partielles avec entre 60% et 80% de réussite (soit 7% de l'échantillon total).

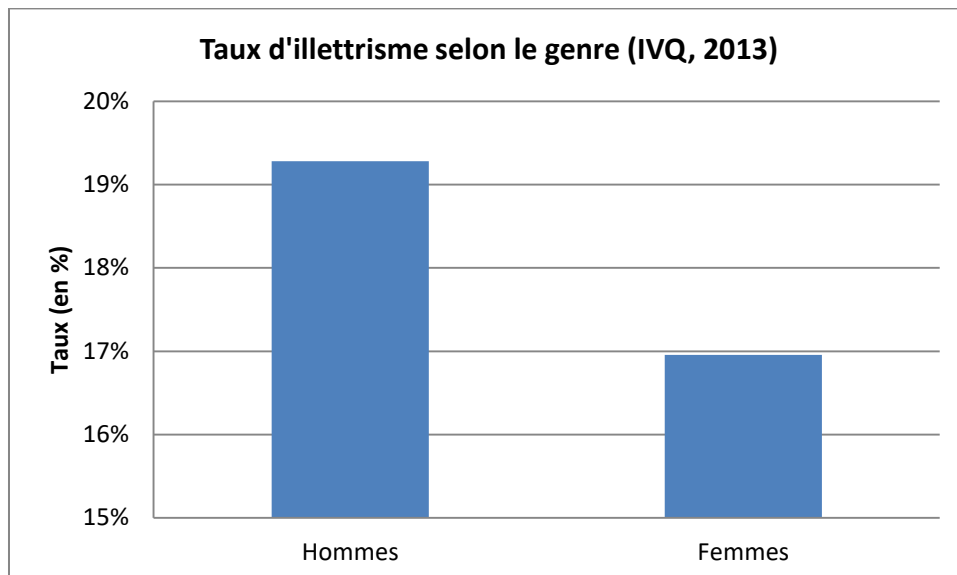


*NB : Les trois premières catégories (personnes n'ayant pu faire des exercices (1%) ; graves difficultés (10%) ; fortes difficultés(7%)) peuvent être assimilées à l'illettrisme.*

En guise de comparaison avec la métropole (enquête nationale IVQ, 2012), rappelons qu'à l'échelle nationale, 7% éprouvent de graves ou de fortes difficultés, tandis que 5% de la population ont des difficultés partielles. 88% de la population métropolitaine n'ont aucune difficulté.

- **L'illettrisme plus important chez les hommes que chez les femmes**

Comme en métropole et comme dans le reste de l'outre-mer français, les femmes sont sensiblement plus performantes vis-à-vis de l'écrit que les hommes. Le taux d'illettrisme chez les femmes s'élève à 17% contre 19,3% chez les hommes soit 2,3 points de différence.



En guise de comparaison, sur l'ensemble de la population française (enquête nationale IVQ, 2012), les hommes (9%) sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes (6%). A l'instar de la métropole, les résultats de l'enquête IVQ (2013) confirment les observations de PISA et de la JDC qui vont dans le même sens, les néocalédoniennes ont moins de difficultés en lecture que les néocalédoniens.

- **Plus la population vieillit, plus l'illettrisme augmente**

Outre cette différence par rapport au genre, on constate grâce à cette enquête IVQ que le taux d'illettrisme augmente avec l'âge des enquêtés. Une caractéristique que l'on ne peut pas observer avec les tests des JDC, qui mesurent uniquement l'illettrisme chez les 16-25 ans<sup>7</sup>. Quelle que soit la compétence (lecture de mot, production de mots écrits et compréhension de texte simple), les performances des « *sénior*s » (âgés de plus de 55 ans dans cette enquête) sont bien inférieures au reste de la population.

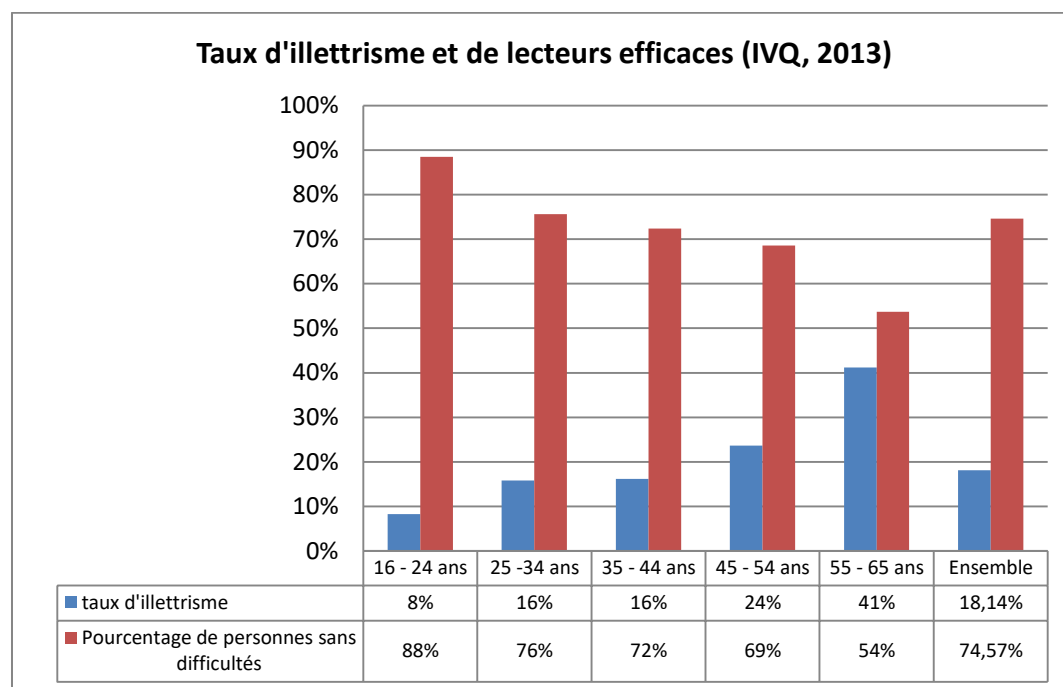
Proportionnellement, le taux d'illettrisme parmi les néocalédoniens âgés de plus de 55 ans est 2.75 fois plus important que le même taux pour les néocalédoniens âgés de 16 ans à 55 ans (41% contre 15%). Ce sont chez les plus jeunes enquêtés (16-25 ans) que ce taux est le plus faible (8%).

Une telle différence peut avoir plusieurs causes : scolarité souvent plus courte des générations âgées, phénomène de désapprentissage (perte des acquis faute de stimulation de leurs connaissances), etc.

<sup>7</sup> Théoriquement, la JDC doit être accomplie après le *recensement*, entre le 16<sup>ème</sup> et le 25<sup>ème</sup> anniversaire. Mais globalement, l'essentiel des jeunes qui passent ces JDC sont plutôt âgés entre 17 et 18 ans.

Parallèlement, le pourcentage de lecteurs efficaces (qui ne présentent pas de difficulté particulière aux exercices) aura tendance mécaniquement à décroître avec l'âge.

Néanmoins, dans la tranche d'âge intermédiaire (25-55 ans), il convient de noter que les taux d'illettrisme évoluent relativement peu (cf. graphique ci-dessous). C'est à la dernière tranche d'âge (55-65 ans) qu'on observe un réel basculement (+17 points par rapport au taux d'illettrisme de la tranche 45-55 ans et -15 points pour la lecture sans problèmes).



Ce graphique met en lumière l'évolution de la part d'illettrés et celle de lecteurs sans difficultés parmi l'ensemble des personnes de différentes tranches d'âge.

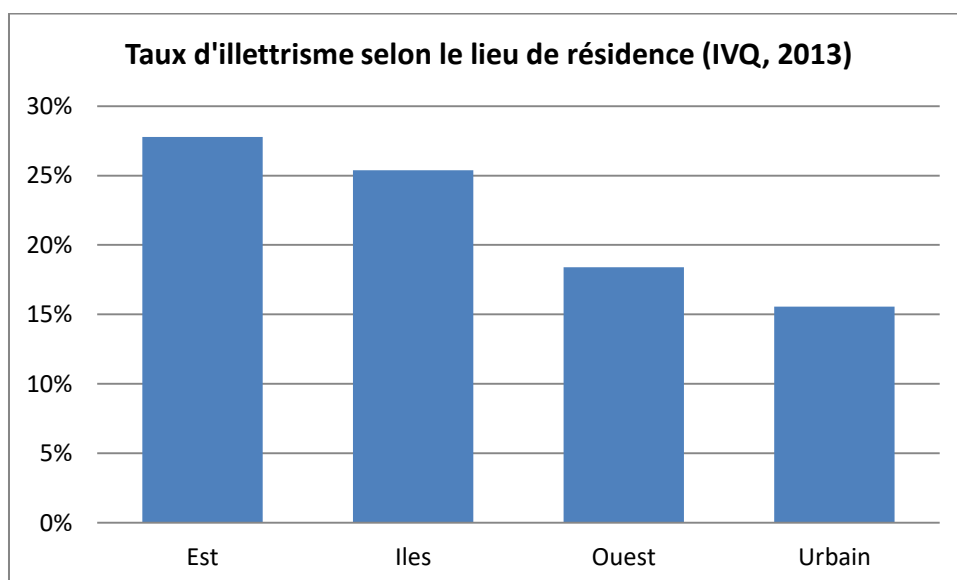
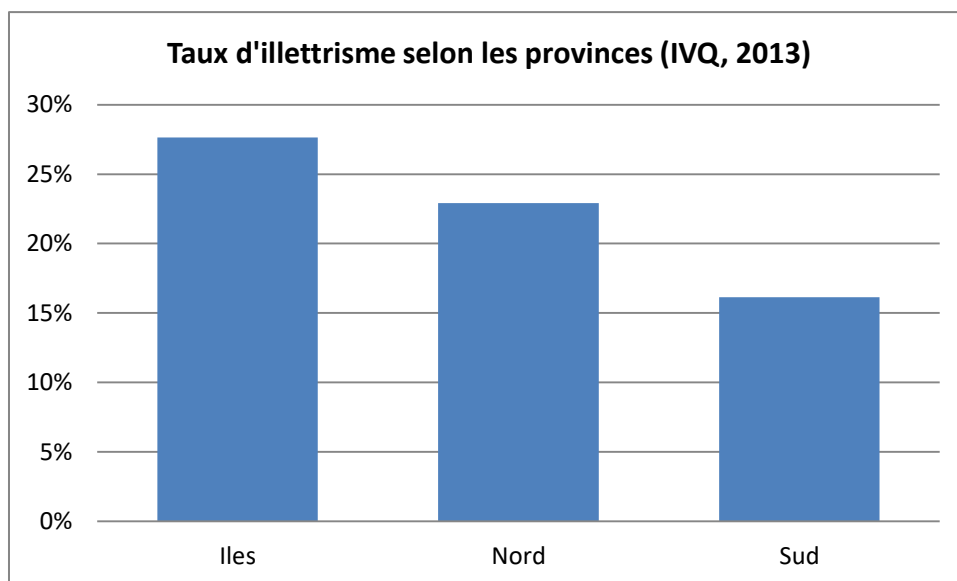
En métropole, on observe une situation semblable (enquête nationale IVQ, 2012) : la proportion de personnes en situation d'illettrisme est plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés. Ce taux est de 12% pour les 56-65 ans contre 4% pour les 18-25 ans.

- **Une double disparité géographique de l'illettrisme, cartographie néocalédonienne de l'illettrisme**

L'enquête IVQ néocalédonienne (2013) permet de distinguer une double disparité géographique à travers deux variables : la province de l'enquête et sa zone de résidence (Grand Nouméa, Côte Est, Côte Ouest et Îles<sup>8</sup>). Si quantitativement l'illettrisme est principalement un phénomène urbain (55,1% des illettrés provient du Grand Nouméa), proportionnellement, on retrouve les taux d'illettrisme les plus importants dans les provinces Nord et Îles, ainsi que sur l'ensemble de la côte Est. La part d'adultes en situation préoccupante aux Îles Loyauté (28%) est de 12 points plus élevée qu'en province Sud (16%) et de 5 points supérieure à la province Nord (23%).

<sup>8</sup> La dénomination « îles » pour les zones de résidence recouvre les îles loyauté et l'Île des pins, Belep n'ayant pas été sondé.

Sur la Grande Terre, on retrouve une dichotomie Est-Ouest avec des taux d'illettrisme diamétralement différents : la côte-Est enregistre 28% d'illettrés parmi les 18-65 ans contre 18% pour la côte Ouest, soit 10 points de plus. Il convient de noter que ces zones (Nord, Îles, Est) présentent la particularité d'être faiblement peuplées, avec peu (ou pas) de structure d'enseignement supérieur et de grandes entreprises les privant des jeunes et des adultes parmi les plus performants (étudiants, cadres, etc.). En effet, ces zones souffrent d'importantes mobilités résidentielles sortantes, ce qui contribue au vieillissement de la population, et par conséquent, à l'accentuation du taux d'illettrisme (cf. supra sur l'analyse du lien entre vieillissement et illettrisme).



Deux pistes d'explication peuvent être avancées pour une première lecture de ce constat contrasté de la répartition du taux d'illettrisme.

Une première, sociale et démographique, propre à la Nouvelle-Calédonie. En effet, la répartition des personnes en situation d'illettrisme renvoie à d'autres inégalités entre le Sud et

l'Ouest d'une part, et les Îles et le Nord-Est d'autre part : un aménagement du territoire et une couverture scolaire inégale, un niveau social et un niveau de scolarisation de la population contrasté, un niveau d'habitat différent d'une zone à l'autre, une structure démographique et migratoire particulière, etc.

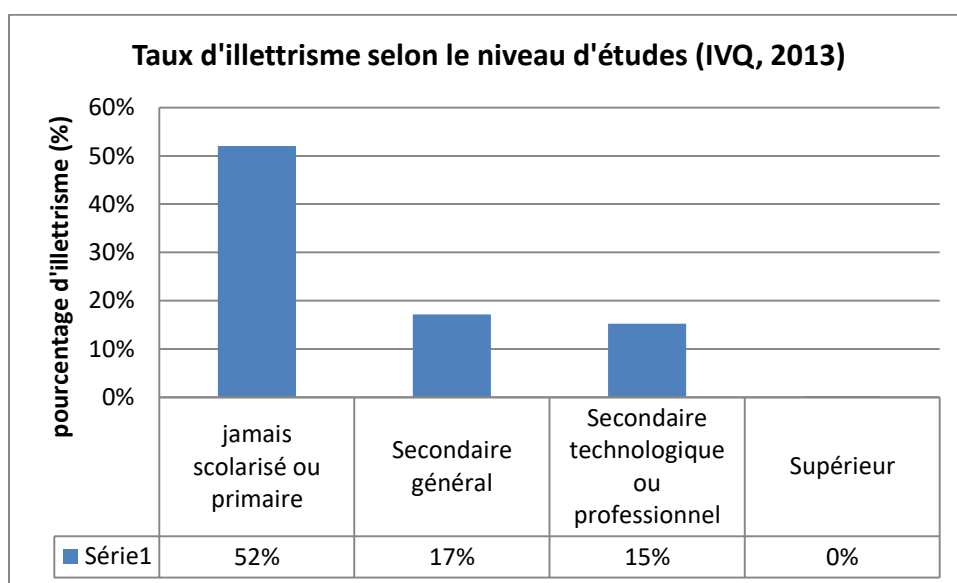
Une seconde piste, nationale : conformément à la situation métropolitaine, les illettrés se répartissent de manière équilibrée dans les zones urbaines et dans les zones rurales, avec des taux d'illettrisme beaucoup plus importants dans les quartiers défavorisés et dans les marges rurales. La Nouvelle-Calédonie ne déroge donc pas à cette tendance.

- **Le niveau de scolarité, critère le plus discriminant pour l'illettrisme**

Rappelons que selon la définition de l'ANLCI, l'illettrisme concerne « *les personnes ayant été scolarisés en France* ». Pour les autres, ceux dont le français est la langue maternelle mais qui n'ont jamais été scolarisés, ou pour ceux, dont le français n'est pas la langue maternelle mais qui ont été scolarisés à l'étranger, on parlera respectivement d'*analphabétisme* et de *français langue seconde*.

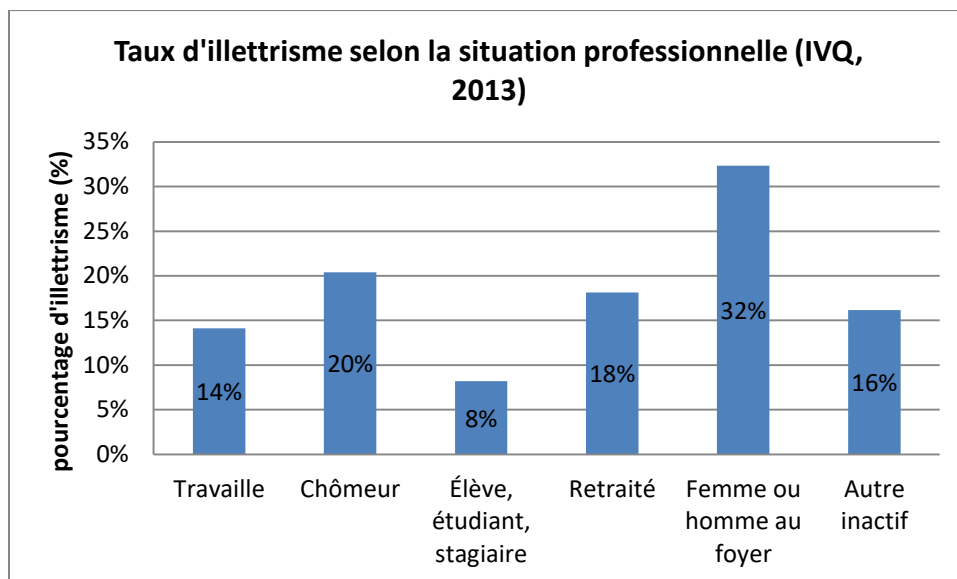
Le premier constat que l'on peut faire, c'est que les performances aux tests sont directement corrélées au niveau d'études. Les adultes qui ont atteint les études supérieures n'ont globalement aucun problème majeur avec l'écrit. En revanche, une personne qui n'aurait pas été scolarisé ou qui n'aurait pas dépassé le primaire, a 3 fois plus de risques d'être en situation d'illettrisme qu'un individu ayant poursuivi ses études jusqu'au secondaire. Généralement, ce sont des personnes qui présentent de lourdes lacunes dans plusieurs domaines de compétence (écrit, calcul et compréhension orale). A l'écrit, plus de la moitié d'entre eux (qui n'ont jamais été scolarisé ou qui n'auraient pas dépassé le primaire) sont en situation d'illettrisme.

Parmi ceux qui ont atteint le secondaire général (ou technologique ou professionnel), seul 1 personne sur 6 (entre 15 et 17%) est considérée comme illettré. Par ailleurs, le taux d'illettrisme parmi les personnes ayant atteint l'université ou les études post-bac est négligeable (cf. ci-dessous) même s'il convient de noter que parmi elles, 14% ont toutefois des difficultés en calcul.



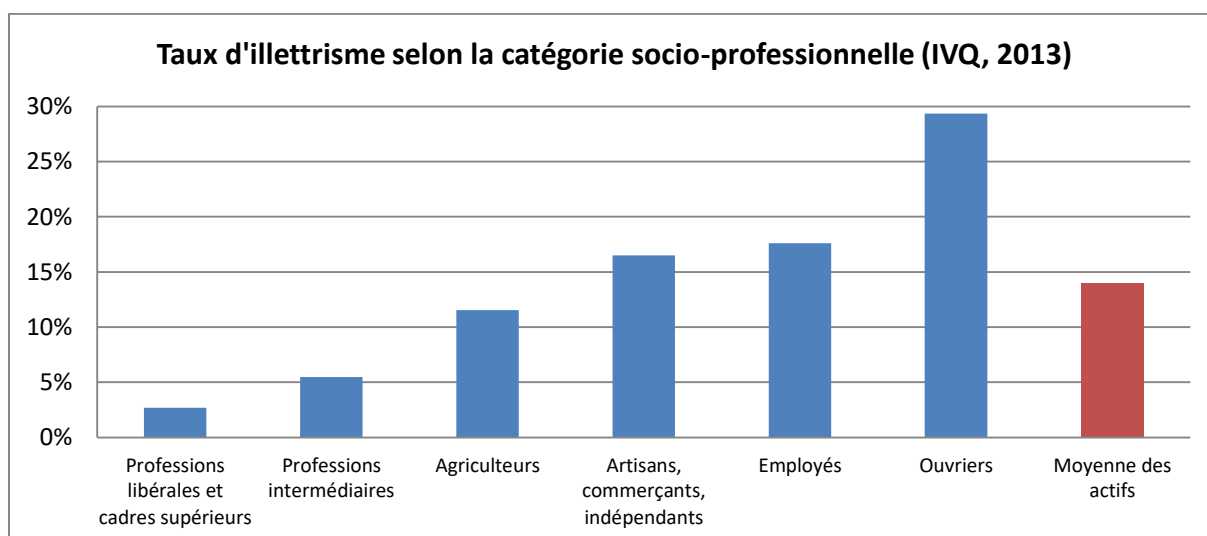
Le niveau d'illettrisme, qui recule avec le niveau d'études, semble finalement assez logique, dans le sens où l'illettrisme semble être rédhibitoire pour l'obtention de diplômes de l'Etat (CAP, BEP, Brevet, Baccalauréat). L'école, comme « *rempart à l'illettrisme* » (ISEE, 2013 : 3), est une tendance que l'on retrouve également dans les autres enquêtes IVQ, en métropole et dans les outre-mer français (INSEE, 2009 ; ANLCI, 2010).

- **Situation professionnelle et catégories socio-professionnelles « défavorisées » plus exposées à l'illettrisme**



Même si elles représentent la moitié des illettrés, les personnes en emploi sont généralement moins exposées aux difficultés face à l'écrit (14% d'illettrisme). Néanmoins, il convient de noter que ce taux est deux fois plus important que celui de métropole (6% parmi les actifs sont illettrés). En Nouvelle-Calédonie, cette situation particulière est préoccupante par rapport à la vulnérabilité socio-professionnelle de cette catégorie de population (les personnes en emploi) et nécessite selon toute vraisemblance une politique de remédiation postscolaire. D'ailleurs, le taux d'illettrisme particulièrement important parmi les chômeurs (20%) confirme la vulnérabilité socio-professionnelle des personnes en situation d'illettrisme.

Par ailleurs, on constate que les taux d'illettrisme sont également plus importants parmi ceux qui sont éloignés du milieu scolaire (18% chez les retraités et 32% chez les personnes au foyer) tandis qu'à l'inverse, seuls 8% des élèves, des étudiants ou des stagiaires sont considérés comme illettrés.



Par ailleurs, parmi les actifs néocalédoniens, on constate que les catégories socio-professionnelles dites « défavorisées » sont davantage exposées à l'illettrisme. Et parmi eux, les ouvriers semblent particulièrement confrontés à cette problématique. En effet, trois ouvriers sur dix (29%) se trouvent dans cette situation. Une problématique particulièrement préoccupante quand on sait que le secteur de la mine et celui de la métallurgie en Nouvelle-Calédonie représentent une part importante de la population active (un actif sur quatre est ouvrier selon l'ISEE, 2014).

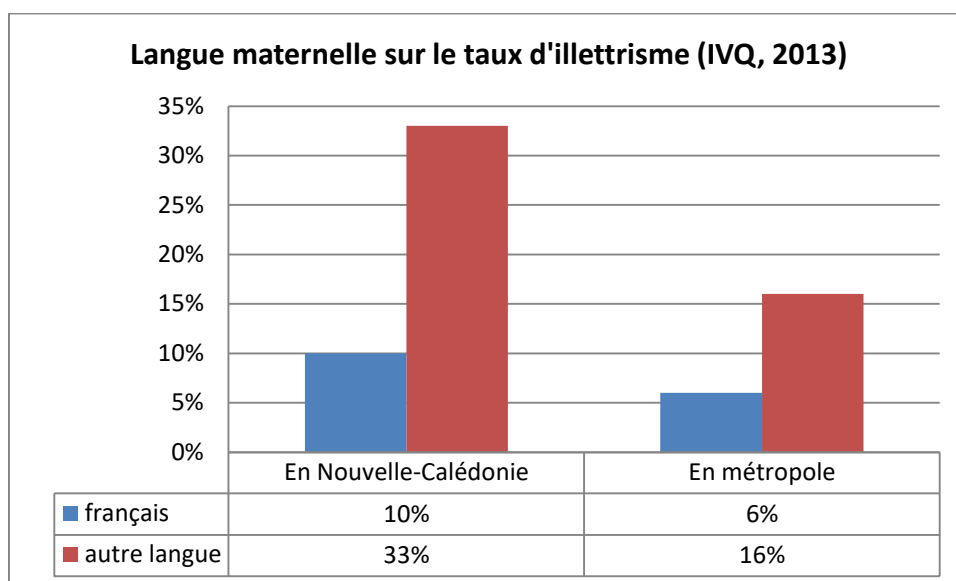
### • **Corrélation entre langues maternelles océaniques et illettrisme ?**

La Nouvelle-Calédonie présente une particularité linguistique singulière. Pour une partie non-négligeable de la population, le français n'est pas la langue maternelle. En effet, outre les langues wallisiennes, futuniennes, tahitiennes, asiatiques importées par les migrations, l'archipel compte 28 langues kanak, 11 dialectes et 1 créole pour environ 68000 locuteurs, selon le dernier recensement de l'ISEE (2014). Par ailleurs, le linguiste Jacques Vernaudeau confirmait en 2009 que « *le français n'est pas la langue maternelle d'origine de la majorité des enfants et des adolescents en Nouvelle-Calédonie* » (FOL, 2009 : 22).

Selon l'enquête IVQ, en Nouvelle-Calédonie, un adulte sur trois (33%) dont le français n'est pas la langue maternelle, serait en situation préoccupante par rapport à l'écrit. A l'inverse, seulement 10% des individus dont la langue maternelle était le français sont dans cette situation d'illettrisme.

Ces chiffres mettent en lumière une corrélation entre la langue maternelle océanique et l'illettrisme tandis qu'à l'inverse, le multilinguisme dès le plus jeune âge, favorise les performances à l'écrit (Cummins, 2001). Cependant, il convient de noter que ces chiffres semblent contestés par plusieurs chercheurs locaux (linguistes et sociolinguistes) qui s'interrogent sur la méthodologie d'évaluation de cette enquête qui ne serait pas suffisamment adapté au contexte plurilingue de la Nouvelle-Calédonie.

Selon cette enquête 43% des personnes en situation d'illettrisme utilisaient le français à la maison à l'âge de 5 ans, 20% de façon exclusive, ce qui revient à dire que parmi l'ensemble des personnes recensées en situation d'illettrisme, 57% parlaient une autre langue (kanak, océanique) à la maison à l'âge de 5 ans. Même si cette proportion est largement contestée par des chercheurs locaux (cf. supra) cette situation semble être liée à une double difficulté : « *Il me semble qu'ici la question de l'accès à la technique de l'écrit en tant que tel se double de celle de l'accès à la langue française. Et, qui plus est, il y a une distance éventuellement entre le français local, le français oral et le français standard de l'écrit. Il y a donc là une double distance qui peut se créer et qui rend probablement plus complexe l'apprentissage de la lecture et de l'écriture* » (FOL, 2009 : 22).



En métropole, il convient de noter que la proportion de la population dont le français n'est pas la langue maternelle est nettement inférieure à celle des collectivités d'outre-mer. Par rapport à la métropole (IVQ, 2012), la situation est relativement comparable pour ceux dont le français était la langue maternelle. En revanche et toujours selon cette enquête, les proportions d'illettrisme selon une autre langue maternelle que le français sont nettement plus importantes en Nouvelle-Calédonie en raison de situations diglossiques : *« une situation diglossique, c'est une situation dans laquelle il y a une langue dominante et des langues minorées et où les langues n'ont pas la même valeur sur le marché linguistique (...) Beaucoup de familles se forcent à parler un mauvais français parce que le message de l'école est pour l'instant encore assez clair : langue, la seule langue de la réussite, c'est le français (...) Et bien du coup, les échanges linguistiques que vous avez vos enfants sont plus pauvres lexicalement parlant »* (FOL, 2009 : 22-24).

Même si les linguistes estiment qu'il est totalement disproportionné de considérer qu'un locuteur sur trois d'une langue océanienne est en situation d'illettrisme, ils militent tout de même pour une valorisation de ces langues à l'école (cf. PENC, 2016) et recommandent aux familles locutrices *« de s'adresser à leurs enfants dans la langue dans laquelle elles sont le plus à l'aise et dans laquelle elles ont le plus de choses à dire »* (FOL, 2009 : 24).

Pour conclure, cette enquête IVQ permet à la Nouvelle-Calédonie de se comparer avec la métropole et avec les autres territoires d'Outre-Mer. Elle met en lumière un « stock » d'illettrés de 29 000 adultes (soit 18%) qui rencontrent d'importants problèmes dans leur vie quotidienne (insertion, communication, exclusion, précarité, difficultés irrémédiables pour le permis de conduire et pour les échanges avec les administrations, l'école, etc.). Les tests JDC (ci-dessous) proposent une évaluation annuelle du « flux » d'illettrés parmi les plus jeunes.

## 2. Les résultats des tests JDC entre 2013 et 2016, une autre approche pour mesurer l'illettrisme

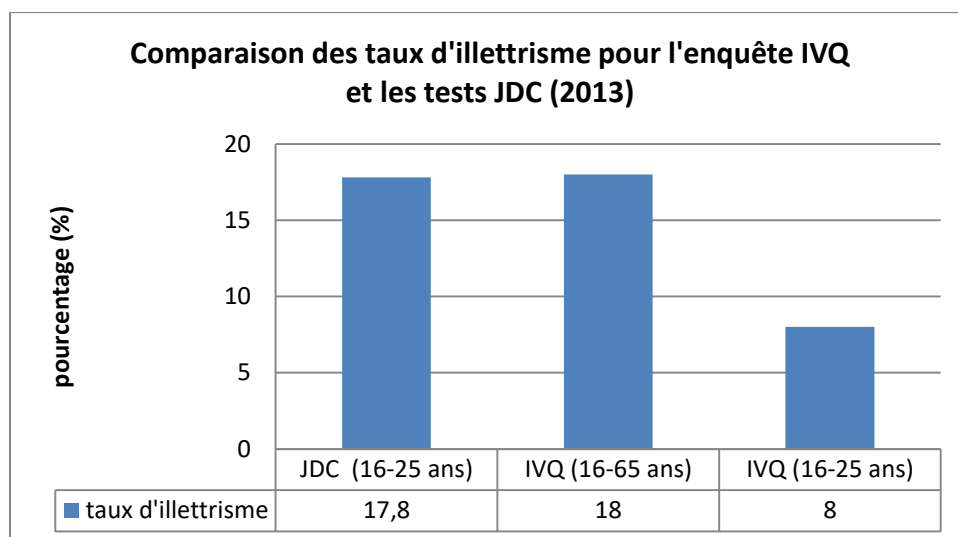
Avec la publication de l'enquête IVQ en 2013 par l'ISEE, la Nouvelle-Calédonie s'est dotée d'un indicateur statistique fiable pour mesurer les difficultés des néocalédoniens vis-à-vis de l'écrit à un instant T. Pourtant, comme cela est précisé dans l'introduction, chaque année, les tests proposés par le Service National lors des JDC permettaient déjà de mesurer l'évolution en temps réel de l'illettrisme chez les jeunes (16-25 ans).

Quelles informations apportent ces tests et sont-ils comparables aux résultats de l'enquête IVQ ?

### a. Un taux d'illettrisme différent vis-à-vis de l'enquête IVQ ?

Si l'ANLCI estime que l'enquête IVQ et les tests JDC permettent tous deux de mesurer l'illettrisme<sup>9</sup>, nous avons comparé les résultats à ces deux tests pour l'année 2013. En apparence, les taux enregistrés par les JDC et l'enquête IVQ (2013) semblent quasiment identiques (17,8% (JDC) contre 18% (IVQ), soit -0,2 points).

Néanmoins, rappelons que le taux proposé par l'enquête IVQ concerne une population de 16 à 65 ans tandis que les tests JDC sont effectués annuellement auprès de jeunes âgés généralement de 16 à 25 ans (en moyenne 17 ans). En effet, comme cela était évoqué précédemment, l'enquête IVQ révèle que le taux d'illettrisme progresse parallèlement avec l'âge des personnes enquêtées. En 2013, le taux d'illettrisme évalué par l'enquête IVQ pour les 16-25 ans était de 8% contre 41% pour les 55-65 ans.



A l'échelle nationale, il n'y a vraisemblablement pas de différences entre les taux d'illettrisme des JDC (2013) et ceux de l'enquête IVQ (2012) pour la classe d'âge correspondante (16-25 ans) : 4% environ. A l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, les différences de résultat entre l'enquête IVQ et les tests JDC semblent donc particulièrement importantes (+9,8 points). Pourquoi une telle différence et comment l'interpréter ?

<sup>9</sup> Il convient de noter qu'à la différence des JDC, l'enquête IVQ intègre 3 composantes pour évaluer l'illettrisme : compréhension écrite, compréhension orale et calcul.

- L'année de référence différente : un changement de technologie pour les JDC en 2013

Pour rappel, l'enquête IVQ a été réalisée dans 32 communes de Nouvelle-Calédonie entre octobre 2012 et juin 2013. Les résultats des tests JDC, quant à eux, concernent uniquement l'année civile 2013. Compte tenu du changement de protocole pour les tests JDC en Nouvelle-Calédonie en 2013 (cf. supra), il convient de préciser que le taux d'illettrisme a presque été multiplié par 3 en un an (6,3% en 2012 contre 17,8% en 2013). Jusqu'en 2012, les taux d'illettrisme semblaient particulièrement bas, ce qui empêche toute comparaison ou pondération d'une année sur l'autre. Notons que depuis ce changement technologique, les taux d'illettrisme en Nouvelle-Calédonie sont restés relativement stables, aux alentours de 18%.

- Un public et un lieu différents

Chaque année, les tests JDC concernent un peu plus de 4500 jeunes (16-25 ans) pour 116 sessions (données 2016) sur 19 sites d'accueil (données 2016). Pour rappel, les convocations aux JDC font suite au recensement des jeunes néocalédoniens dans leur commune de résidence. Notons toutefois que ces JDC enregistrent des taux de non-participation importants (20% des convoqués en 2016 ne se sont pas présentés à leur JDC<sup>10</sup>). Ces tests JDC se déroulent dans les centres d'accueil du Service National et font l'objet d'un minutage.

L'enquête IVQ en Nouvelle-Calédonie, quant à elle, a concerné 2200 personnes (16-65 ans). Cette enquête s'est déroulée en face à face, au domicile des enquêtés sur une durée moyenne d'une heure environ. La différence de contexte (test quasi-obligatoire pour les JDC, enquête statistique ponctuelle facultative pour l'enquête IVQ), de temps accordé, de lieu de passage et de protocole des examens sont les premières pistes susceptibles d'expliquer en Nouvelle-Calédonie, les écarts entre les résultats des tests JDC et de l'enquête IVQ.

- Une méthodologie et des « catégories » d'illettrés différents

*Dans la littérature scientifique, il existe relativement peu d'études sur la comparaison entre les résultats aux tests JDC et ceux de l'enquête IVQ. Dans cette section, nous nous sommes particulièrement appuyés sur une expérimentation en Haute Normandie de l'INSEE et de l'ANLCI pour comprendre et mesurer les différences de taux d'illettrisme entre les tests JDC et l'enquête IVQ (Jeantheau, Guillon, 2010).*

*En effet, en 2008, dans ce département, à l'occasion de la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD, ancienne appellation des JDC) et dans le cadre de la mise en place d'une correspondance entre les différentes épreuves destinées à mesurer l'illettrisme, il a été proposé à des jeunes appelés (garçons et filles) de passer, en sus des épreuves JAPD, les épreuves IVQ. L'opération s'est déroulée sur deux sites militaires, centre de service national : CSN de Lyon et CSN de Rouen, au cours de l'année 2008. Les compétences de 332 jeunes, dont certains n'étaient pas considérés en difficulté d'après les tests JAPD, ont ainsi pu être évaluées à l'aide des deux dispositifs.*

*Il s'agit d'une enquête visant à comparer le fonctionnement de deux tests sur un même groupe d'individus. Les résultats, sont cependant riches d'enseignements mettant en lumière des points communs et des différences de détection liées aux compétences testées, à la nature des épreuves, aux modes opératoires.*

<sup>10</sup> Il convient de préciser que la majorité de ces jeunes, finissent pas faire ultérieurement leur JDC.

La différence majeure entre l'enquête IVQ et les tests JDC réside dans la nature même de ces dispositifs. D'une part, comme cela a déjà été évoqué dans ce rapport, les tests JDC, annuels et concernant tous les jeunes recensés à partir de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, mesurent le flux de jeunes en difficulté tandis que les enquêtes IVQ, ponctuelles auprès d'un échantillon représentatif de la population, évaluent le stock de personnes en situation d'illettrisme. Etant donné que les « flux » alimentent continuellement le « stock » d'illettrés, il est difficile de comparer avec exactitude les données issues des tests JDC et celles de l'enquête IVQ, en particulier à une échelle aussi fine que l'archipel néo-calédonien.

Par ailleurs, il est important de préciser que ces deux dispositifs ne repèrent que partiellement les mêmes populations. Par exemple, dans l'expérimentation réalisée en Haute Normandie en 2008 (cf. ci-dessus), 62% des 332 jeunes qui ont passé les deux tests *concomitamment sont identifiés en situation d'illettrisme dans au moins un des 2 tests*. Dans le cadre de cette expérimentation ponctuelle, l'enquête IVQ avait repéré 127 personnes illettrées (soit 38.2% de l'échantillon) contre 141 pour le test JDC. Si la différence ne semble pas flagrante, nous observons tout de même 79 jeunes illettrés selon les exercices des JDC tandis qu'ils ne le sont pas selon les modules de l'enquête IVQ et inversement, il y a 65 jeunes illettrés selon l'enquête IVQ qui ne le sont pas aux tests JDC.

Selon le test, ce ne sont donc pas les mêmes populations de jeunes qui sont repérés en situation de très grande difficulté. L'enquête IVQ, par exemple, comporte un module écrit extrêmement discriminant dans lequel les jeunes qui ne sont plus scolarisés sont très défavorisés. Tandis que les épreuves aux JDC ne font pas appel à l'écrit mais uniquement à la lecture et la compréhension, avec une notion importante de maîtrise des mécanismes de lecture qui comporte des éléments de rapidité (avec notamment une télécommande pour valider les réponses dans un temps restreint).

Les jeunes repérés en situation d'illettrisme à l'aide d'IVQ mais qui ne le sont pas selon les épreuves aux JDC sont essentiellement des personnes ayant des difficultés avec la pratique de l'écriture, mal à l'aise face à des exercices scolaires et dont une proportion plus importante a quitté le système de formation. La lecture simple, ou plus complexe ainsi que la connaissance du vocabulaire sont mieux maîtrisées.

Les jeunes repérés en situation d'illettrisme aux épreuves JDC mais qui ne le sont pas selon l'enquête IVQ sont ou ont été moins en situation d'exclusion du système scolaire. Etant donné que les tests JDC se déroulent avec une télécommande et sont chronométrés, les illettrés à ces tests ont en revanche un problème d'identification des mots en un temps limité et une connaissance du vocabulaire moins riche (cf. synthèse ci-dessous).

| Des personnes... | ... en situation d'illettrisme quel que soit le test                                                                                                                                                | ... en situation d'illettrisme uniquement aux JDC                                                                                                              | ... en situation d'illettrisme uniquement à l'enquête IVQ                                                                                                                       |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Compétences      | fortes difficultés dans tous les domaines (lecture, identification des mots, traitements complexes et stratégies de lecture, production écrite, connaissances lexicales) et dans la vie quotidienne | mauvaise maîtrise des mécanismes d'automatisme de la lecture (causes : stress, temps de réponse limité), problème de rapidité, connaissances lexicales faibles | Très grandes difficultés en production écrite, lecture rapide correcte                                                                                                          |
| Qui sont-ils ?   | surreprésentation d'hommes (3 hommes sur 4) et de jeunes d'origine étrangère, 1 jeune sur 3 déscolarisé                                                                                             | 15% de jeunes déscolarisés, 100% ont atteint au moins le secondaire, 40% de femmes                                                                             | forte proportion de jeunes ayant arrêté leur scolarité (4 sur 10), 95% ont rencontré des difficultés scolaires, faible proportion de jeunes ayant atteint le secondaire général |

Même si à l'échelle nationale, l'enquête information et vie quotidienne (IVQ) et les tests passés aux JDC indiquent tous les deux une proportion quasi-identique (4% environ en 2012 pour IVQ, 4,1% pour les JDC 2013) de jeunes en situation d'illettrisme, il n'est strictement pas possible de comparer ces données à des échelles plus fines, essentiellement à cause d'un échantillonnage restreint. Si l'ordre de grandeur semble donc comparable, les deux dispositifs n'identifient pas les mêmes personnes.

Pour résumer, ces deux procédés (enquête IVQ et tests JDC) permettent donc de mesurer l'illettrisme mais pas les mêmes « illettrés ». L'un et l'autre sont donc complémentaires pour appréhender dans le détail, les personnes en forte ou en grave difficulté vis-à-vis de l'écrit.

## **b. Mesure de l'illettrisme par les JDC, méthodologie et protocole technique**

Pour rappel, conformément à la loi du 28 octobre 1997, tous les jeunes français, garçons et filles (depuis 2000) qui se sont faits recenser, sont appelés à participer à une journée d'information sur la défense dénommée JAPD (Journée d'appel de préparation à la défense) puis JDC (Journée défense et citoyenneté) depuis 2011. Depuis son origine, le programme de la JAPD (puis de la JDC), prévoit un test de dépistage des difficultés de lecture (cf. ci-dessus). Ce sont donc environ 800 000 jeunes qui passent chaque année des tests de maîtrise du français écrit, grâce à des grilles d'évaluation proposées par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN).

Comme précisé précédemment, c'est la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP - Ministère de l'Éducation nationale) qui traite, analyse et publie les résultats de ces évaluations (Arzoumanian, 2017).

Ces différentes épreuves ont pour objectif d'identifier les jeunes français qui ont, à la sortie de l'enseignement obligatoire (16 ans), encore des difficultés en ce qui concerne la compréhension de l'écrit. Parmi les personnes passant ces tests, certains sont donc encore scolarisés, d'autres non.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les épreuves « *d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française* » étaient collectives, duraient environ 30 minutes sans véritable appel à l'écrit (à la différence de l'enquête IVQ).

Depuis 2013 en Nouvelle-Calédonie (depuis 2010 en France métropolitaine), les évaluations en lecture ont été effectuées selon des modalités permettant d'améliorer la standardisation des procédures et de réduire sensiblement les contraintes logistiques. Les jeunes doivent répondre, grâce à un boîtier électronique, aux questions qui défilent sur un grand écran. Leurs réponses, et dans certains cas leurs temps de réaction, sont enregistrés. Avant 2013, les réponses se faisaient par choix dans une liste établie (QCM) sur un support papier, ce qui permettait aux jeunes de compenser leur temps de réponse sur l'ensemble de la durée du test. Ce changement technique de protocole empêche donc toute comparaison avec le taux d'illettrisme des années précédentes, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas, pour le taux de jeunes DDL<sup>11</sup>.

Quatre épreuves composent ce test d'évaluation : une épreuve d'automaticité de lecture<sup>12</sup>, une épreuve de connaissances lexicales<sup>13</sup> et deux épreuves de traitements complexes<sup>14</sup>.

Pour chacune de ces trois dimensions, un seuil de maîtrise a été fixé : en deçà d'un certain niveau, on peut considérer que les jeunes éprouvent des difficultés sur la compétence visée (-), au-delà, la compétence est jugée maîtrisée (+). À partir de la combinaison des résultats, huit profils de lecteurs ont été déterminés (cf. introduction). En guise de rappel, les 4 premiers profils (1 à 4) n'ont pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Parmi cette catégorie de personnes « *détectées en difficulté de lecture (DDL)* », les deux premiers profils (1 et 2)<sup>15</sup> peuvent être assimilés à une situation d'illettrisme, selon les critères de l'ANLCI.

Dans les sections suivantes, nous proposons une présentation de l'évolution entre 2013 et 2016 des taux d'illettrisme chez les jeunes scolarisés (c), puis à l'échelle de l'ensemble des convoqués (d) et enfin, uniquement à l'échelle des jeunes déscolarisés (e).

<sup>11</sup> En revanche, contrairement à l'illettrisme, il n'y pas eu de changement significatif du taux de jeunes DDL (profils 1 à 4) entre 2007 et 2017 (32,8% entre 2007 et 31,7% en 2017).

<sup>12</sup> Cette épreuve « *demande aux jeunes de juger le plus rapidement possible de l'homophonie entre un mot et un pseudo-mot (item prononçable mais sans signification). Pour cela, le lecteur doit reconnaître le mot (éventuellement « globalement »), décoder le pseudo-mot et juger de la similarité de la prononciation des deux. Les vingt paires « mot/pseudo-mot » sont chacune affichées cinq secondes à l'écran et les jeunes doivent répondre le plus vite possible. C'est le temps de réponse qui constitue l'indicateur privilégié, plus que la performance très élevée (99 % des jeunes réussissent plus de la moitié des vingt items proposés). La mesure retenue est le temps moyen observé aux items réussis* » (Arzoumanian, 2017).

<sup>13</sup> « *Une liste qui mélange des mots et des « pseudo-mots », créés pour les besoins de l'évaluation, est proposée. Les mots apparaissent à l'écran et sont lus à l'oral, ce qui permet d'éviter de confondre la connaissance de la langue orale avec la lecture de mots. L'indicateur retenu est le nombre de vrais mots reconnus parmi les vingt vrais mots présents dans la liste* » (Arzoumanian, 2017).

<sup>14</sup> « *La première demande aux jeunes de prélever des informations dans un programme de cinéma. La seconde vise à cerner de quelle manière les jeunes sont en mesure de comprendre un texte narratif relativement court. Le score retenu est le nombre total de bonnes réponses observées aux vingt questions posées* » (Arzoumanian, 2017).

<sup>15</sup> Les profils 1 et 2 regroupent des jeunes présentant des difficultés sévères en lecture et proches d'une situation d'illettrisme. Pour le profil 1, les jeunes ne disposent pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits, et manifestent une compréhension très déficiente tandis que pour le profil 2, le déficit de compréhension est principalement lié à un niveau lexical très faible.

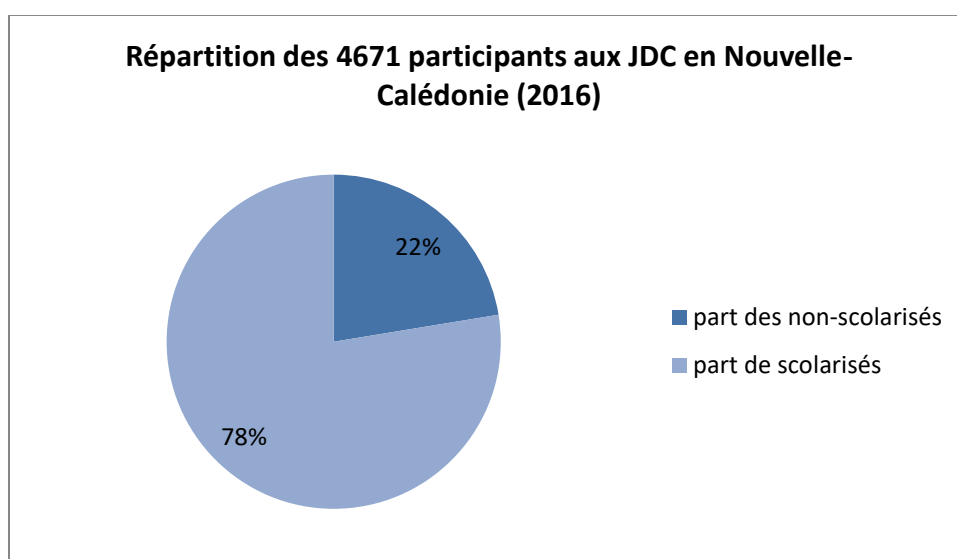
### c. Recul du taux d'illettrisme chez les jeunes scolarisés mais...

- **78% des jeunes participants aux JDC sont scolarisés, 22% déscolarisés**

Grâce à cette structuration et en s'appuyant sur les statistiques de la DEPP et du Service National, nous avons souhaité analyser l'évolution du taux de jeunes illettrés et de jeunes DDL entre 2013 et 2016. Pour ce faire, nous avons scindé l'analyse en deux parties : l'évolution des difficultés de lecture au sein des jeunes scolarisés et au sein de l'ensemble des jeunes.

En effet, forts de l'enseignement principal de l'enquête IVQ (2013), à savoir que « *l'école était le principal rempart à l'illettrisme* » (ISEE, 2013 : 3), nous avons voulu vérifier l'évolution des difficultés en matière de lecture des jeunes scolarisés, entre 2013 et 2016. En s'appuyant sur les résultats consolidés et pondérés de la DEPP, parmi les 4671 jeunes qui ont effectué leur JDC, 78% d'entre eux (soit 3624) se déclaraient comme scolarisés contre 22% (soit 1047) non-scolarisés. Depuis 2014, ce ratio de non-scolarisés est relativement stable entre 20 et 25% de la population convoquée aux JDC.

En guise de comparaison, en métropole (+DOM), sur les 761182 convoqués, 54868 n'étaient pas scolarisés (soit 7,2%, trois fois moins proportionnellement que la Nouvelle-Calédonie). Les proportions de la Polynésie française sont en revanche comparables avec 23% de non-scolarisés parmi les participants.

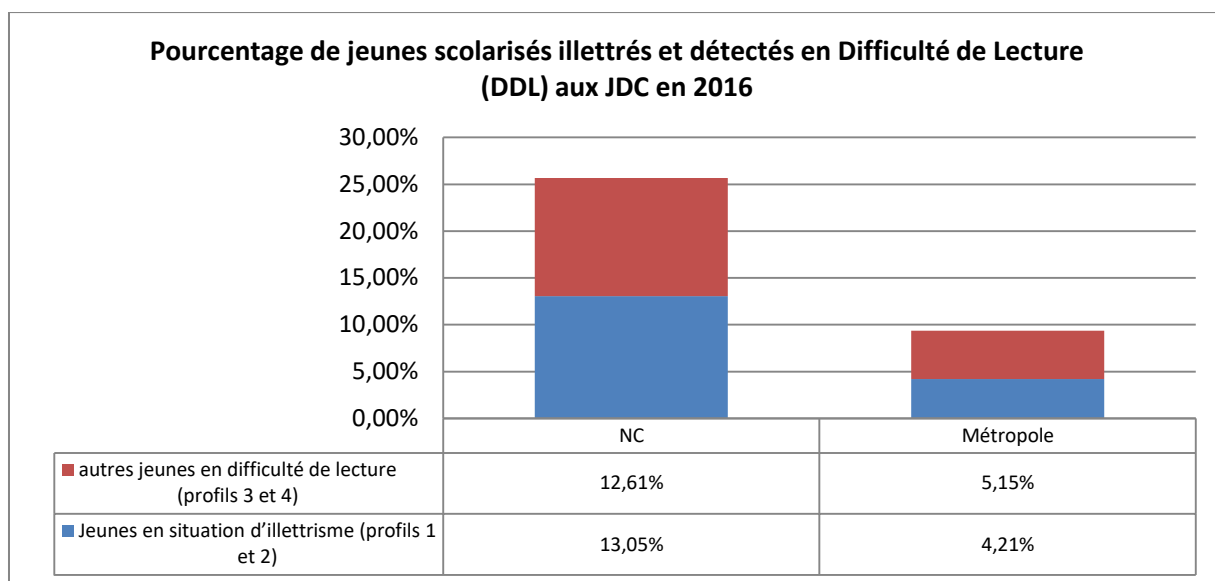


Une tendance qui est à relativiser car l'âge moyen de passage des JDC est sensiblement plus élevé en Nouvelle-Calédonie. En 2016, près de 1 jeune sur 5 convoqué aux JDC était absent (19,32%) contre 1 jeune sur 10 (11,4%) en métropole. On peut donc supposer que certains jeunes repoussent cette convocation au-delà de la fin de leur scolarité afin d'obtenir la certification des JDC, nécessaire pour plusieurs actes administratifs (et notamment pour l'obtention du permis de conduire).

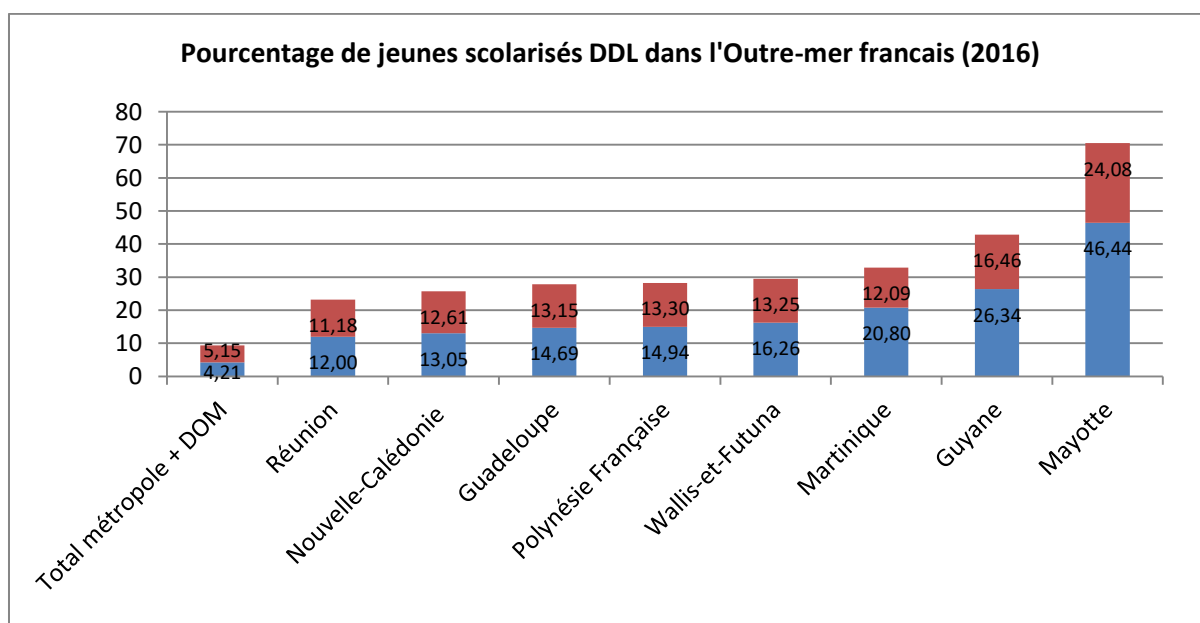
- **Un taux d'illettrisme et de jeunes détectés en difficulté toujours important mais...**

En 2016, un quart des jeunes scolarisés (25,66%) est en difficulté de lecture (profils 1 à 4). Dans le détail, parmi ces jeunes, la moitié peut être considérée en situation d'illettrisme (profils 1 et 2) et l'autre moitié rencontre d'importantes difficultés de lecture (profils 3 et 4).

Dans l'ensemble, cette proportion est deux fois et demi supérieure à la métropole (cf. ci-dessous).



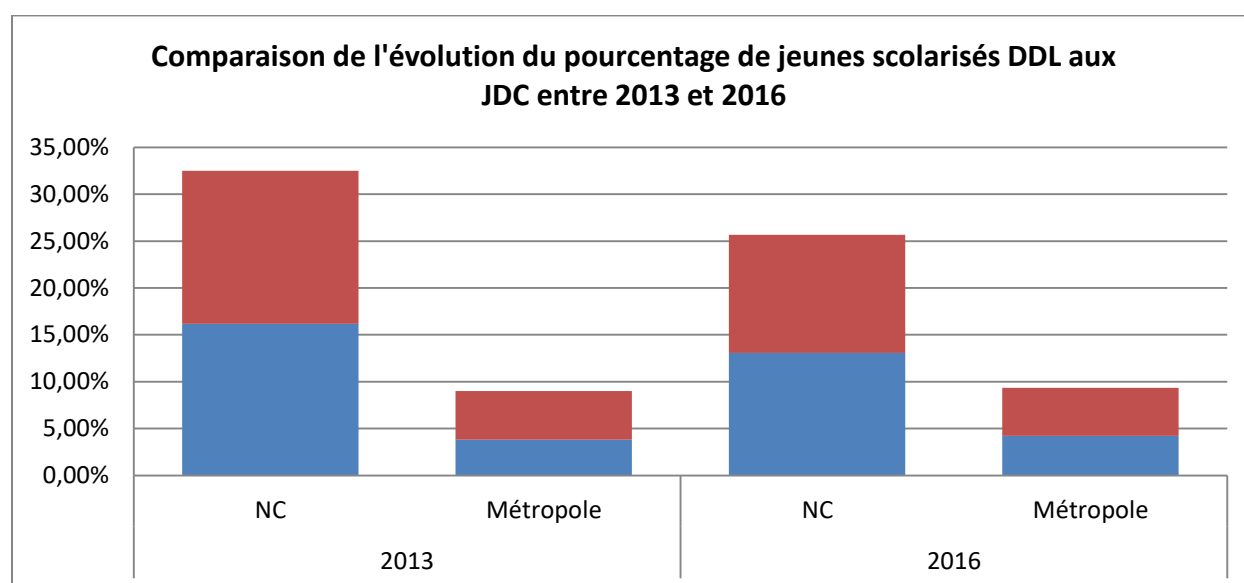
Néanmoins, si on compare ces taux à ceux de l'Outre-mer français, on se rend compte que la Nouvelle-Calédonie se situe en seconde position, juste derrière la Réunion, département et région d'Outre-mer le plus peuplé (23,18%), mais devant d'autres départements tels que la Guadeloupe (27,84%), la Martinique (32,89%), la Guyane (42,8%) ou encore Mayotte (70,52%).



Par ailleurs, notons que quelle que soit la hiérarchie qui se dégage pour les départements et les collectivités d'outre-mer, les taux de jeunes illettrés et de jeunes DDL ultramarins est systématiquement plus élevé qu'en France métropolitaine. Cette marginalisation ultra marine semble avoir plusieurs explications (ANLCI, 2010) : le niveau de pauvreté plus important, les conditions d'apprentissage parfois difficiles et également la part importante de la population dont le français n'est pas la langue maternelle (cf. supra).

- ... Un « rattrapage » du niveau d'illettrisme chez les jeunes scolarisés néocalédoniens

Si ces chiffres demeurent importants par rapport à la moyenne nationale, on note qu'entre 2013 et 2016, le taux d'illettrisme (profils 1 et 2) et le taux de jeunes DDL (1 à 4) diminuent fortement en Nouvelle-Calédonie alors qu'ils sont relativement stables en Métropole.



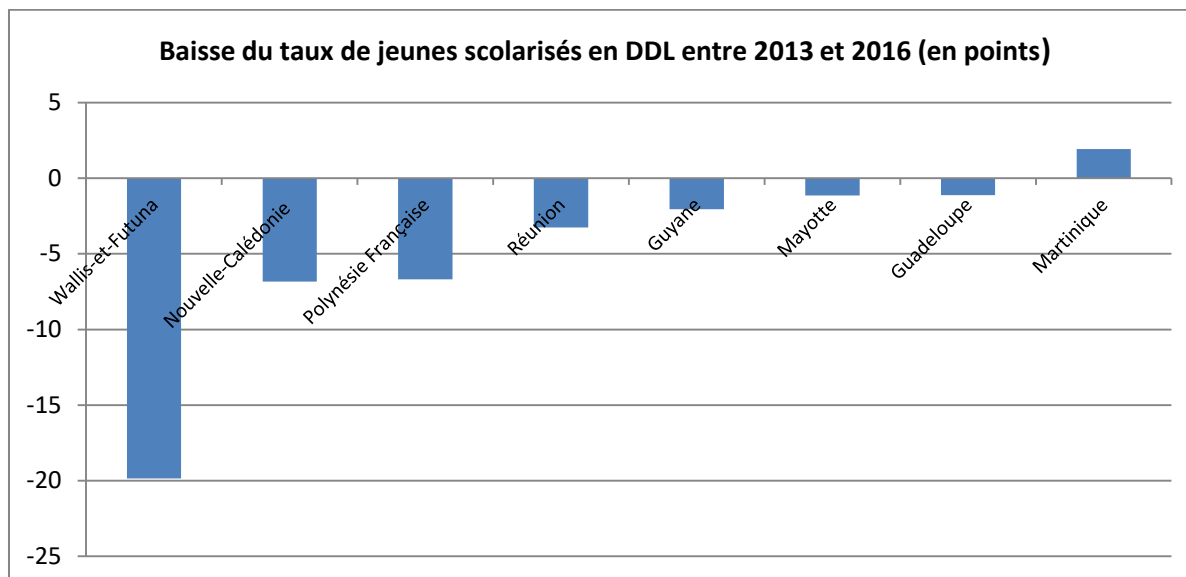
En effet, sur cette période, on note une importante diminution de la part d'illettrés (-3,14 points) et de jeunes DDL (-6,84 points) tandis qu'en métropole, ces parts semblent s'être stabilisées (respectivement +0,39 points et +0,35 points).

|                                                                          | Nouvelle-Calédonie |        |                   | Métropole |       |                   |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|-------------------|-----------|-------|-------------------|
|                                                                          | 2013               | 2016   | écart (en points) | 2013      | 2016  | écart (en points) |
| Jeunes en situation d'illettrisme (profils 1 et 2)                       | 16,19%             | 13,05% | -3,14             | 3,82%     | 4,21% | 0,39              |
| Autres jeunes en difficulté de lecture et compréhension (profils 3 et 4) | 16,31%             | 12,61% | -3,7              | 5,19%     | 5,15% | -0,04             |
| Ensemble des jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL)              | 32,50%             | 25,66% | -6,84             | 9,01%     | 9,36% | 0,35              |

Par ailleurs, par rapport à l'Outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie enregistre la baisse la plus importante (après Wallis-Et-Futuna) de jeunes DDL entre 2013 et 2016. A titre de comparaison, les départements et les régions d'Outre-Mer connaissent des évolutions

beaucoup plus timides (-3,26 points pour la Réunion, -2,05 pour la Guyane, -1,15 pour Mayotte, -1,13 pour Guadeloupe et même +1,92 pour la Martinique).

Si la baisse des DDL est assez équilibrée en Nouvelle-Calédonie (moitié d'illettrés et moitiés de profils 3 et 4), les autres outremers ont des évolutions particulières. En effet, par exemple, la Guyane et la Martinique, voient leur taux d'illettrés progresser tandis que les jeunes DDL reculent.



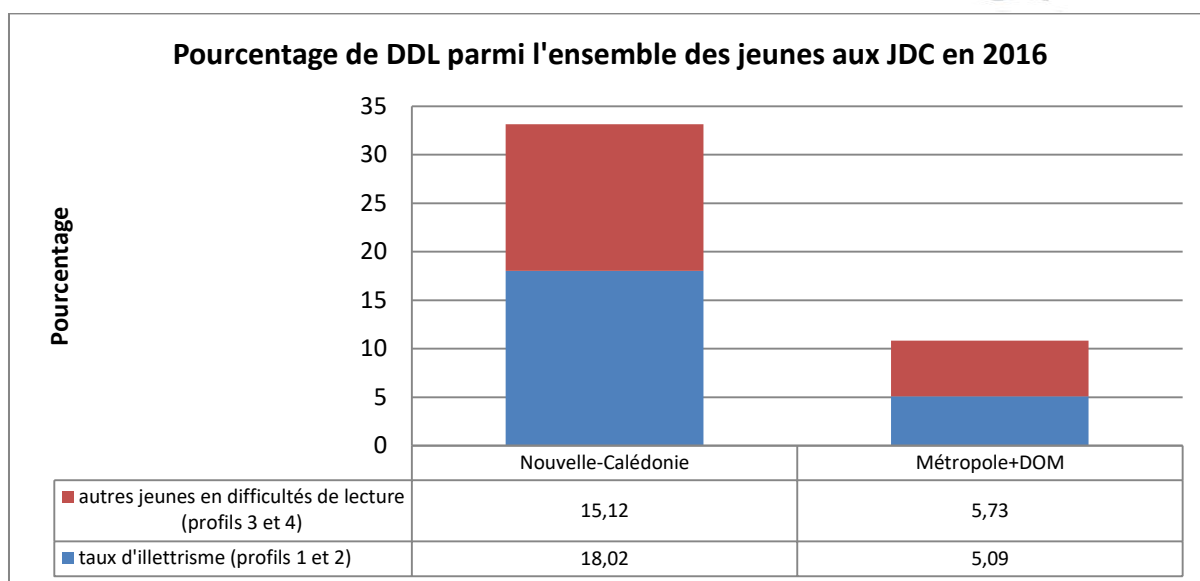
#### d. ... légère augmentation à l'échelle de l'ensemble des convoqués ...

Comme cela est précisé précédemment, les chiffres énoncés précédemment concernent uniquement la population scolarisée. Et quand on élargit l'analyse à l'ensemble des jeunes ayant passé les JDC, le taux d'illettrisme est nettement supérieur, aussi bien en 2013 (17,83% contre 16,19% uniquement pour les jeunes scolarisés) qu'en 2016 (18,02% contre 13,05% uniquement pour les jeunes scolarisés). Même constat pour la proportion totale de jeunes DDL (profils 1 à 4) qui est considérablement plus importante (33,14% contre 25,66% pour les scolarisés).

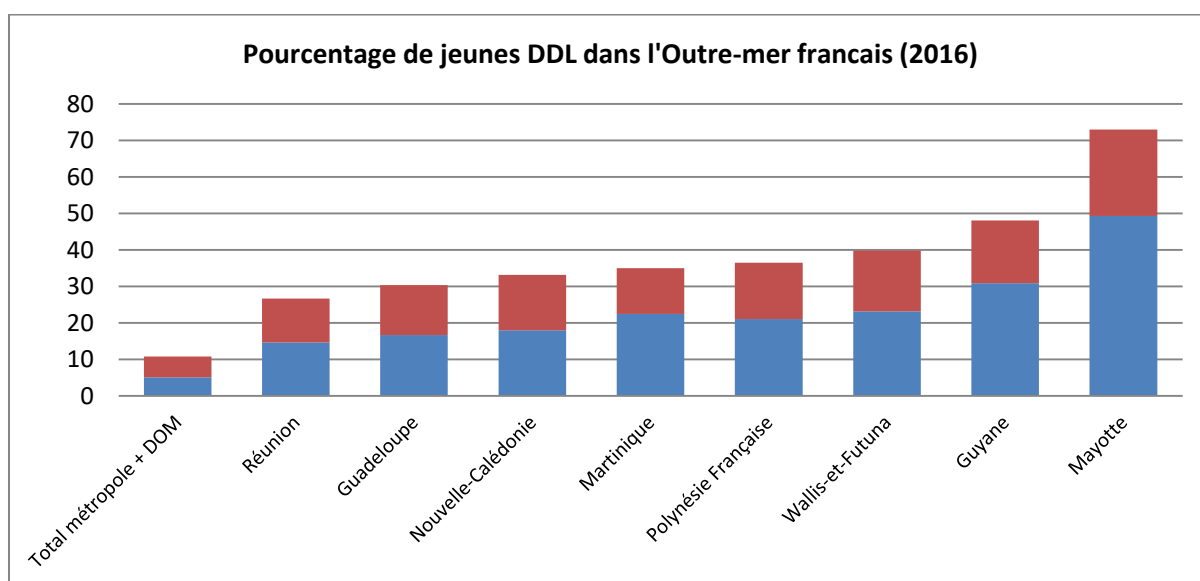
#### • Un taux d'illettrisme et de jeunes détectés en difficulté important mais...

En 2016, un tiers des jeunes néocalédoniens ayant effectué leur JDC (33,14%) est considéré en difficulté de lecture (profils 1 à 4). Dans le détail, notons que parmi ces jeunes en difficulté, un peu plus de la moitié (55%) peut être considérée en situation d'illettrisme (profils 1 et 2) tandis que 45% rencontre d'importantes difficultés de lecture (profils 3 et 4).

Dans l'ensemble, cette proportion est trois fois supérieure à la métropole (cf. ci-dessous).



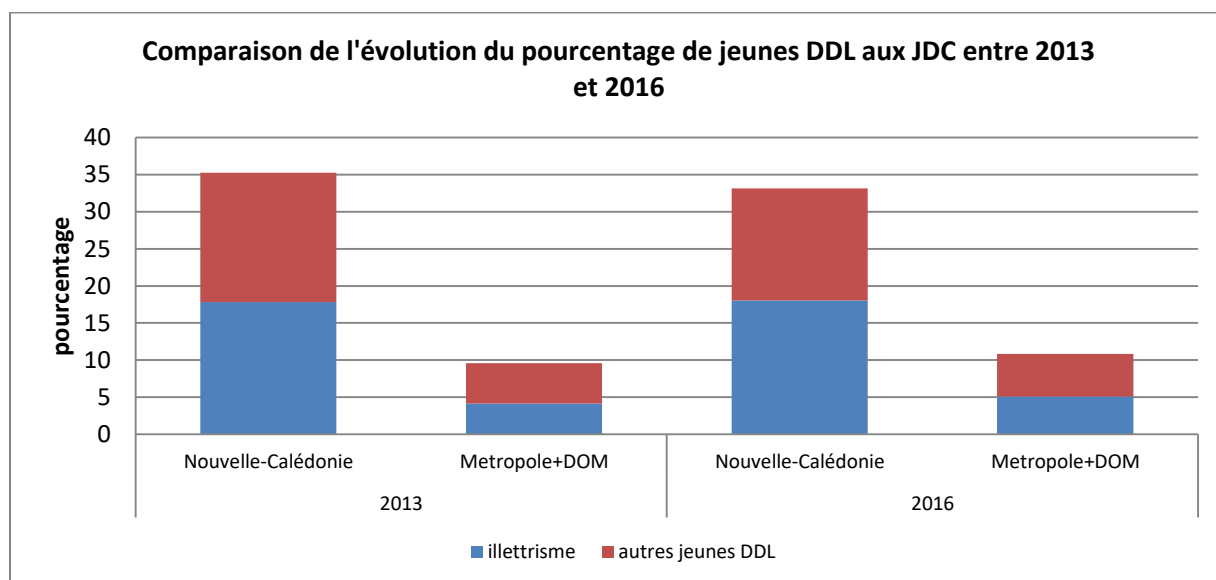
Néanmoins, si on compare ces taux à ceux de l’Outre-mer français, on se rend compte que la Nouvelle-Calédonie se situe en troisième position, juste derrière la Réunion, département et région d’Outre-mer le plus peuplé (23,63%) et la Guadeloupe (30,36%) mais devant d’autres départements tels que la Martinique (35%), la Guyane (48,05%) ou encore Mayotte (73,02%). La Polynésie française et Wallis-et-Futuna enregistrent également de moins bons résultats (respectivement 36,51% et 39,81%).



Au regard des statistiques évoqués dans la section précédente (sur les taux d'illettrisme et de DDL pour les jeunes scolarisés uniquement), la Nouvelle-Calédonie recule donc d'un rang au profil de la Guadeloupe. Globalement, la faute est imputable à un taux de jeunes DDL nettement plus important chez l'ensemble des jeunes dans les collectivités d'outre-mer telles que la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française (entre 7 et 10 points de plus que les taux de jeunes scolarisés DDL). Cette hausse est nettement plus restreinte (entre 1 et 5 points de plus) pour les Départements d'Outre-Mer (DOM).

- ... un recul du taux de jeunes DDL mais une stagnation du niveau d'illettrisme

Si ces chiffres demeurent importants par rapport à la moyenne nationale, on note qu'entre 2013 et 2016, le taux de jeunes DDL (profils 1 à 4) diminue sensiblement (-2,33 points) en Nouvelle-Calédonie tandis qu'il progresse en Métropole (+1,22 points).



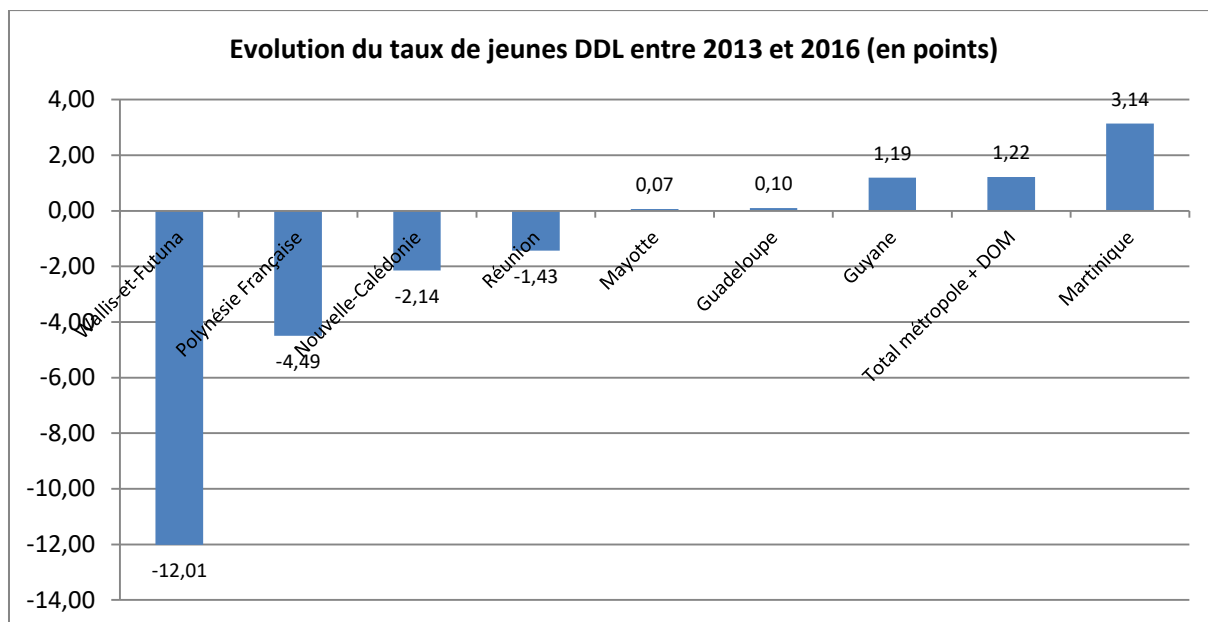
Néanmoins, notons que cette baisse concerne principalement les jeunes recensés dans les profils 3 à 4 (très faibles capacités de lecture), soit -2,33 points. En effet, le taux d'illettrisme (profils 1 et 2) stagne entre 2013 et 2016 (+0,19 points).

Par ailleurs, sur cette période, notons qu'en métropole, c'est la part d'illettrés qui a légèrement progressé (+0,95 points) tandis que la part de jeunes aux « très faibles capacités de lecture » (profils 3 et 4) semble relativement stable (+0,27 points).

|                                                                          | Nouvelle-Calédonie |        |                   | Métropole |        |                   |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|-------------------|-----------|--------|-------------------|
|                                                                          | 2013               | 2016   | écart (en points) | 2013      | 2016   | écart (en points) |
| Jeunes en situation d'illettrisme (profils 1 et 2)                       | 17,83%             | 18,02% | 0,19              | 4,14%     | 5,09%  | 0,95              |
| Autres jeunes en difficulté de lecture et compréhension (profils 3 et 4) | 17,45%             | 15,12% | -2,33             | 5,46%     | 5,73%  | 0,27              |
| Ensemble des jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL)              | 35,28%             | 33,14% | -2,14             | 9,60%     | 10,82% | 1,22              |

Par ailleurs, par rapport à l'Outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie enregistre la troisième baisse la plus importante (après Wallis-Et-Futuna et la Polynésie française) de jeunes DDL entre 2013 et 2016. A titre de comparaison, les départements et les régions d'Outre-Mer connaissent des évolutions beaucoup plus timides (-1,43 points pour la Réunion, +1,19 pour la Guyane, +0,07 pour Mayotte, +0,10 pour Guadeloupe et même +3,14 points pour la

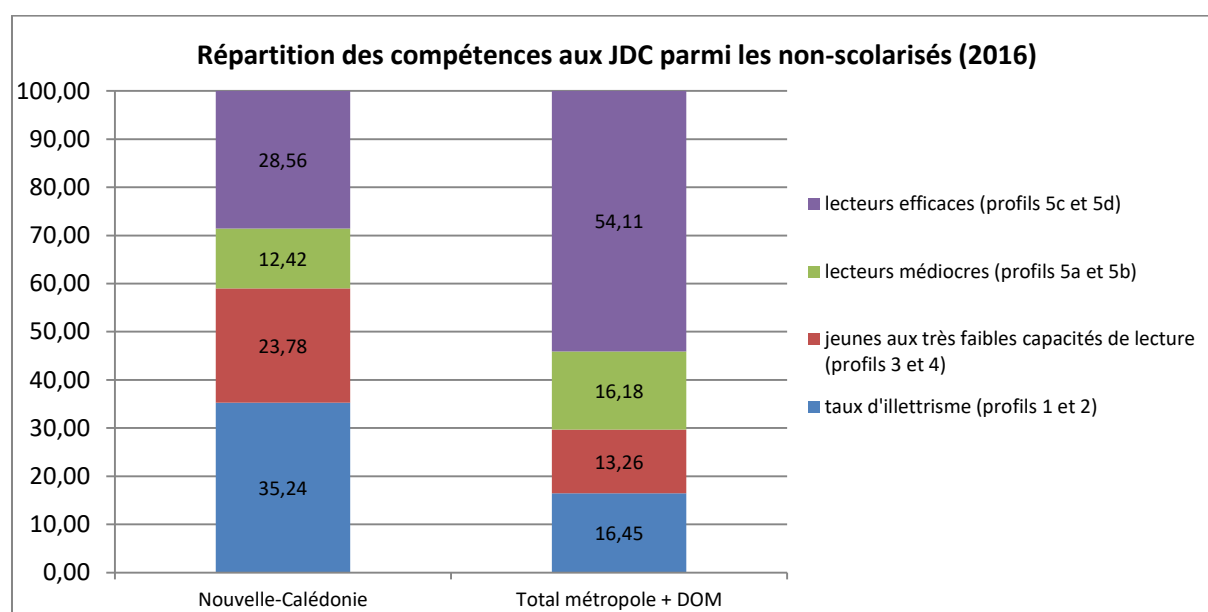
Martinique). Au final, seul Wallis-et-Futuna (-5,61 points) enregistre une baisse significative de son taux d'illettrisme. Les autres collectivités et départements d'Outre-mer sont davantage concernés par une baisse de la part des profils 3 et 4 (« très faibles capacités de lecture »), qui compense en partie la stagnation ou l'augmentation du niveau d'illettrisme. Dans ces territoires, cette tendance laisse penser qu'il y aurait une aggravation du niveau de lecture chez les jeunes les plus en difficulté.



### e. ... Et forte augmentation des difficultés chez les non-scolarisés

Par effet mécanique, et après avoir étudié successivement les résultats des tests JDC pour la population scolarisée puis pour l'ensemble de la population, les résultats pour les jeunes se déclarant non-scolarisés semblent relativement prévisibles. Pour rappel, l'enquête IVQ (2013, cf. section 1) avait mis en lumière le rôle de « *l'école comme premier rempart à l'illettrisme* » (ISEE, 2013 : 3). Les résultats de ces tests JDC confirment cette tendance : plus de la moitié des jeunes non-scolarisés en Nouvelle-Calédonie rencontre de graves difficultés de lecture et de compréhension.

#### • 1 illettré sur trois parmi les non-scolarisés néocalédoniens

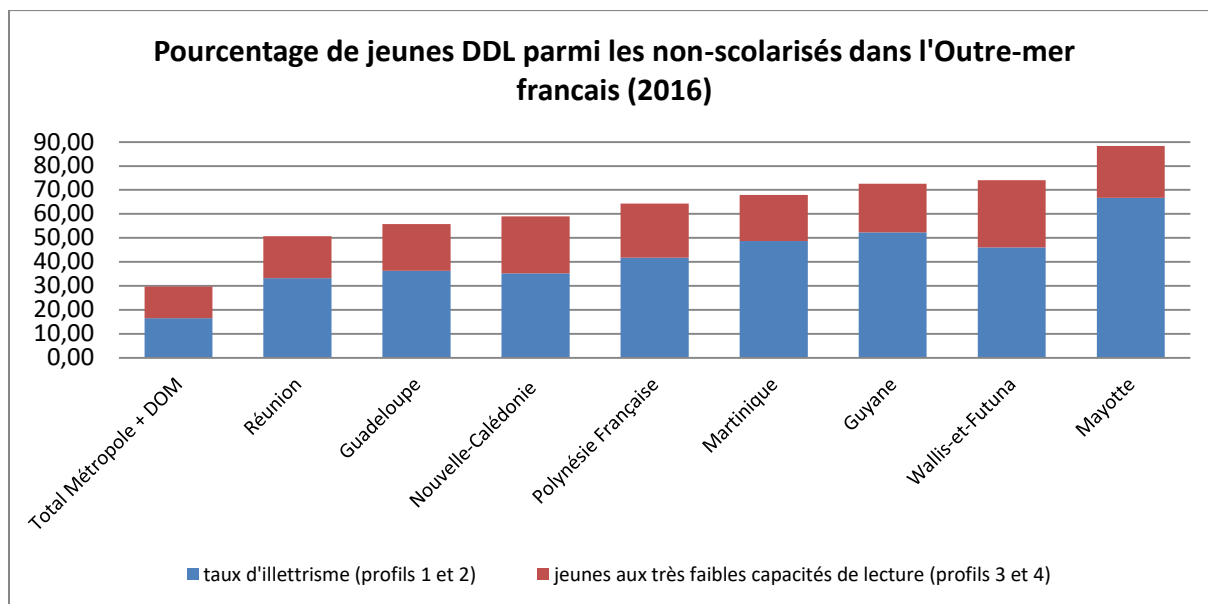


En 2016, plus d'un tiers des jeunes non-scolarisés (35,24%) est en situation d'illettrisme (profils 1 à 2) et un jeune sur quatre rencontre d'importantes difficultés de lecture et de compréhension (profils 3 à 4). Au total, ce sont donc 6 jeunes déscolarisés sur 10 (59,02%) qui sont détectés en difficulté de lecture (DDL) lors de ces JDC. A l'inverse, seuls 3 jeunes déscolarisés sur 10 (28,56) peuvent être considérés comme des « lecteurs efficaces » (profils 5c et 5d) (cf. graphique ci-dessus).

Dans l'ensemble, la proportion de jeunes déscolarisés DDL est deux fois plus importante en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole. Idem pour la catégorie des « lecteurs efficaces », ils sont proportionnellement deux fois plus nombreux parmi les déscolarisés métropolitains.

Ce constat par rapport au niveau de lecture des jeunes en situation de déscolarisation confirme deux éléments déjà mis en lumière lors de l'enquête IVQ. Premièrement, l'école est bien le facteur le plus discriminant lorsqu'on cherche à quantifier l'illettrisme. Deuxièmement, l'illettrisme n'est pas un problème exclusivement réservé au système scolaire. On constate que de nombreuses personnes hors du système scolaire rencontrent d'importantes difficultés dans leur vie quotidienne pour lire ou écrire. La remédiation à l'illettrisme doit donc se poursuivre à l'issue de la scolarité obligatoire.

Néanmoins, malgré la gravité de ces proportions, si on compare les taux de jeunes déscolarisés DDL à ceux de l'Outre-mer français, on se rend compte que la Nouvelle-Calédonie se situe en troisième position, juste derrière la Réunion, département et région d'Outre-mer le plus peuplé (50,74%) et la Guadeloupe<sup>16</sup> (55,72%) mais devant d'autres départements tels que la Martinique (67,86%), la Guyane (72,61%) ou encore Mayotte (88,31%). La Polynésie française et Wallis-et-Futuna enregistrent également de moins bons résultats (respectivement 64,26% et 74%).

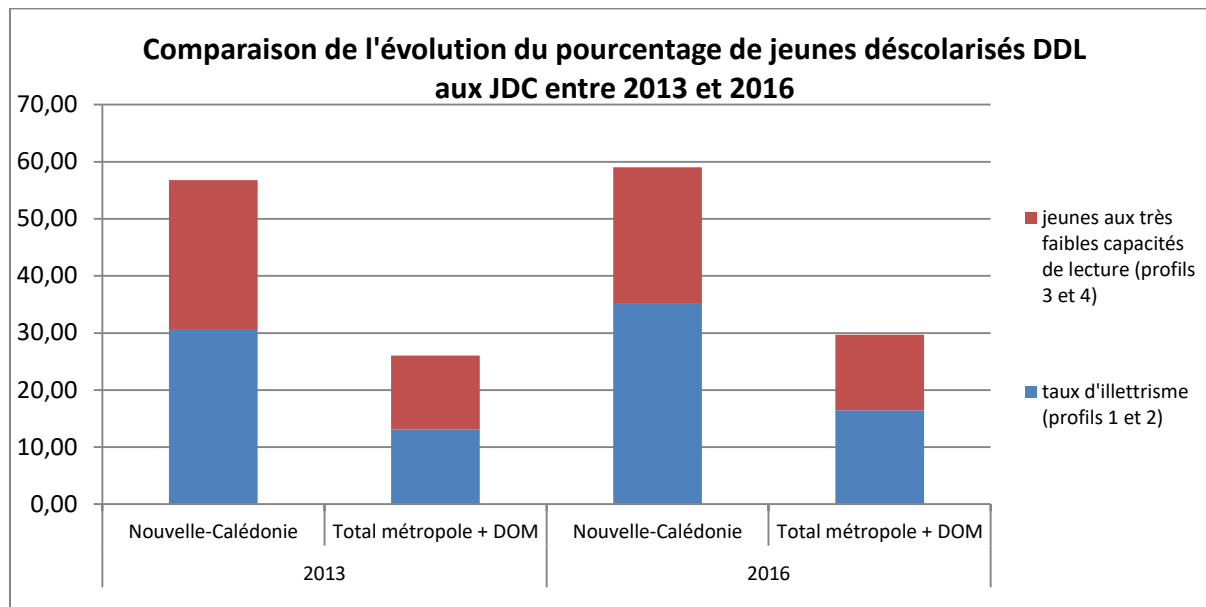


Ces statistiques confirment donc les tendances analysées dans les sections précédentes : des taux toujours très en deçà de la moyenne nationale mais dans le peloton de tête des outremers français. Par ailleurs, l'écart observé en matière d'illettrisme et de jeunes DDL entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole (et plus globalement entre l'outre-mer et la métropole) est nettement plus important quand on s'intéresse à ceux qui sont déscolarisés.

<sup>16</sup> A noter que la Guadeloupe enregistre un taux d'illettrisme plus important que la Nouvelle-Calédonie parmi les jeunes déscolarisés (36,32% contre 35,24%).

- A l'instar de la métropole, progression des difficultés de lecture parmi les déscolarisés

Entre 2013 et 2016, l'évolution des taux d'illettrisme et de jeunes déscolarisés DDL progresse aussi bien en Nouvelle-Calédonie (+2,24 points) qu'en France métropolitaine (+3,66 points).

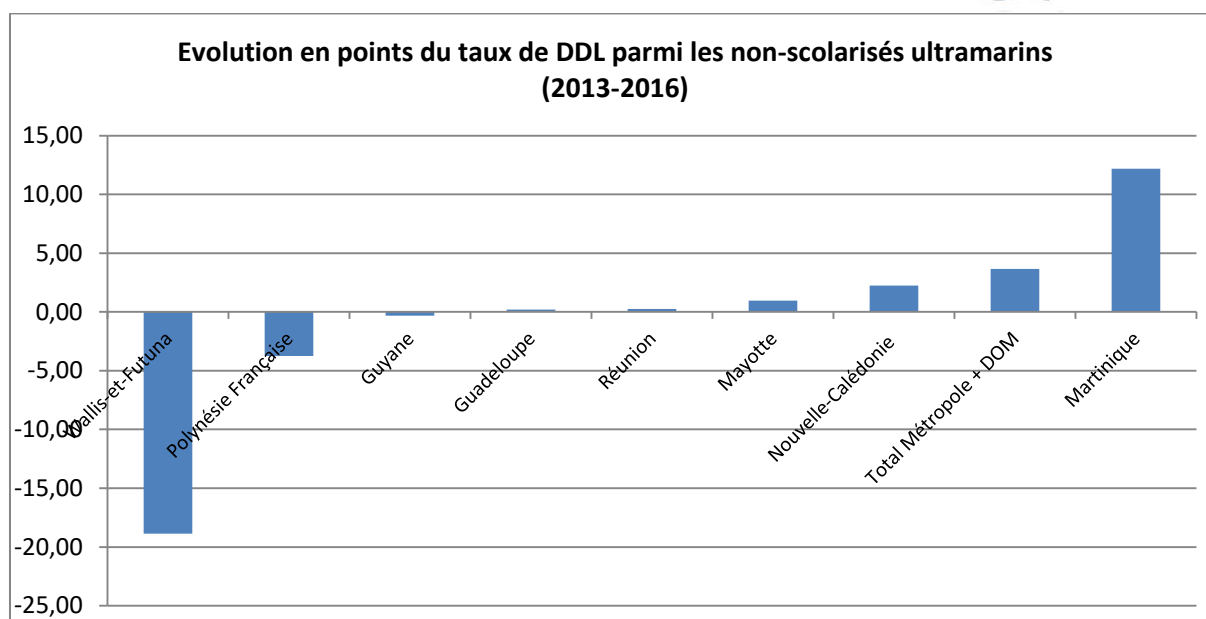


Néanmoins, notons qu'en Nouvelle-Calédonie, c'est la part d'illettrés qui progresse le plus (+4,7 points contre +3,5 points pour la métropole pour la même durée) tandis que la part de jeunes « aux très faibles capacités de lecture » (profils 3 et 4) recule (-2,46 points contre +0,31 points pour la métropole pour la même durée).

|                                                                          | Nouvelle-Calédonie |       |                   | Métropole |       |                   |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------|-------------------|-----------|-------|-------------------|
|                                                                          | 2013               | 2016  | écart (en points) | 2013      | 2016  | écart (en points) |
| Jeunes en situation d'illettrisme (profils 1 et 2)                       | 30,54              | 35,24 | 0,19              | 13,10     | 16,45 | 0,95              |
| Autres jeunes en difficulté de lecture et compréhension (profils 3 et 4) | 26,24              | 23,78 | -2,33             | 12,95     | 13,26 | 0,27              |
| Ensemble des jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL)              | 56,79              | 59,03 | -2,14             | 26,05     | 29,70 | 1,22              |

Par ailleurs, par rapport à l'Outre-mer français, la progression du taux de jeunes déscolarisés néocalédoniens DDL est la deuxième plus importante (après celle de la Martinique) entre 2013 et 2016. A titre de comparaison, ce taux stagne pour les départements et les régions d'Outre-Mer (en moyenne entre -1 point et +1 point). Au final, Wallis-et-Futuna<sup>17</sup> (-18,86 points) et la Polynésie française (-3,74 points) enregistrent une baisse significative de leur taux de jeunes déscolarisés DDL.

<sup>17</sup> Ce recul est à relativiser compte tenu des faibles effectifs non-scolarisés lors des JDC.



### 3. Inégalités de l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie

A l'instar de l'enquête IVQ (2013), les tests JDC mettent en lumière trois types de disparité par rapport à l'illettrisme et aux difficultés de lecture : le genre, le niveau d'étude et le territoire de vie. Cette section propose d'analyser ces déterminantx entre 2013 et 2016. Sauf mention contraire, ces indicateurs concerneront tous les jeunes (scolarisés ou non). Cette section s'appuie sur les analyses et les données pondérées de la DEPP.

#### a. Les profils de lecteurs à la journée défense et citoyenneté (JDC) en 2016

Nous l'avons déjà abordé précédemment, en 2016, plus de 4500 jeunes âgés de 16 à 25 ans, de nationalité française, ont participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). 33,1% sont détectés en difficulté de lecture (DDL) et 18% sont considérés en situation d'illettrisme. C'est d'abord le niveau en compréhension de l'écrit (traitements complexes) qui distingue les jeunes ayant des difficultés de ceux qui n'en ont pas. Les lecteurs efficaces se distinguent des autres par une connaissance supérieure du vocabulaire (cf. tableau ci-dessous, source : ministère de la défense, MENESR).

| Profil | Traitements Complexes | Automaticité de la lecture | Connaissances lexicales | Ensemble | En %                                              |
|--------|-----------------------|----------------------------|-------------------------|----------|---------------------------------------------------|
| 5d     | +                     | +                          | +                       | 39,2     | Lecteurs efficaces                                |
| 5c     | +                     | -                          | +                       | 15,4     | <b>54,6</b>                                       |
| 5b     | +                     | +                          | -                       | 6,0      | Lecteurs médiocres                                |
| 5a     | +                     | -                          | -                       | 6,3      | <b>12,2</b>                                       |
| 4      | -                     | +                          | +                       | 5,0      | Très faibles capacités de lecture                 |
| 3      | -                     | -                          | +                       | 10,2     | <b>15,1</b>                                       |
| 2      | -                     | +                          | -                       | 3,9      | Difficultés sévères (assimilable à l'illettrisme) |
| 1      | -                     | -                          | -                       | 14,2     | <b>18,0</b>                                       |

*Lecture : la combinaison des 3 dimensions de l'évaluation permet de définir 8 profils. Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Ils sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Les profils codés 5a, 5b, 5c, 5d sont au-delà de ce même seuil, mais avec*

des compétences plus ou moins solides, ce qui peut nécessiter des efforts de compensation relativement importants. **Il convient de noter qu'avec le jeu des arrondis, les totaux des colonnes peuvent être légèrement différents de 100%.**

Pour l'analyse des différents profils de lecteurs, ci-dessous, nous avons repris directement les explications et la terminologie de la DEPP, en intégrant les résultats néocalédoniens.

- **1 jeune sur 3 rencontre d'importantes difficultés en lecture**

*L'étude des différents profils des 33,1 % de jeunes dont la compréhension en lecture est très faible (profils 1 à 4), voire inexistante, permet de préciser la nature des difficultés qu'ils rencontrent.*

*Ceux qui rencontrent les difficultés les plus sévères (profils 1 et 2), que l'on peut considérer en situation d'illettrisme selon les critères de l'ANLCI, et qui représentent 18% de l'ensemble, se caractérisent par un déficit important de vocabulaire. De surcroît, les jeunes du profil 1 (14,2 %) n'ont pas installé les mécanismes de base de traitement du langage écrit.*

*Les jeunes des profils 3 et 4 (15,1 %) ont, quant à eux, un niveau lexical oral correct mais ne parviennent pas à comprendre les textes écrits. Pour les jeunes du profil 3 (10,2 %), des mécanismes de lecture déficitaires peuvent être invoqués. Quant à ceux du profil 4 (5 %), ils ont un niveau de lexique correct mais comprennent mal ce qu'ils lisent.*

- **Les lecteurs dits « médiocres », déficit lexical et mécanisme de compensation**

*En ce qui concerne, les profils des lecteurs dits « médiocres » (profils 5a et 5b, 12,2%) parviennent à compenser leurs difficultés pour accéder à un certain niveau de compréhension. Pour eux, cependant, les composants fondamentaux de la lecture sont déficitaires ou partiellement déficitaires.*

*Les jeunes du profil 5b (6 %) qui ont pu rencontrer des difficultés de compréhension de certains mots dans les épreuves de traitements complexes ont su compenser leur lacune de vocabulaire pour parvenir à une compréhension minimale des textes. Ce type de compensation est plus remarquable encore chez les jeunes du profil 5a (6,3%) chez qui le déficit lexical se double de mécanismes de traitement des mots déficitaires.*

*On peut supposer que pour les profils 5a et 5b, l'activité de lecture, sans doute plus coûteuse sur le plan cognitif, ne constitue pas un moyen facile permettant d'enrichir efficacement leurs connaissances lexicales. La lecture reste pour ces deux profils une activité laborieuse mais qu'ils savent mettre en œuvre pour en retirer les fruits.*

*Ces résultats soulignent l'importance de la compétence lexicale. Les jeunes des profils 5a et 5b reconnaissent seulement une dizaine de mots parmi les vingt vrais mots présents dans une liste qui mélange des mots et des « pseudo-mots », créés pour les besoins de l'évaluation. Leurs performances sont nettement en-deçà de celles des « lecteurs efficaces » (profils 5c et 5d).*

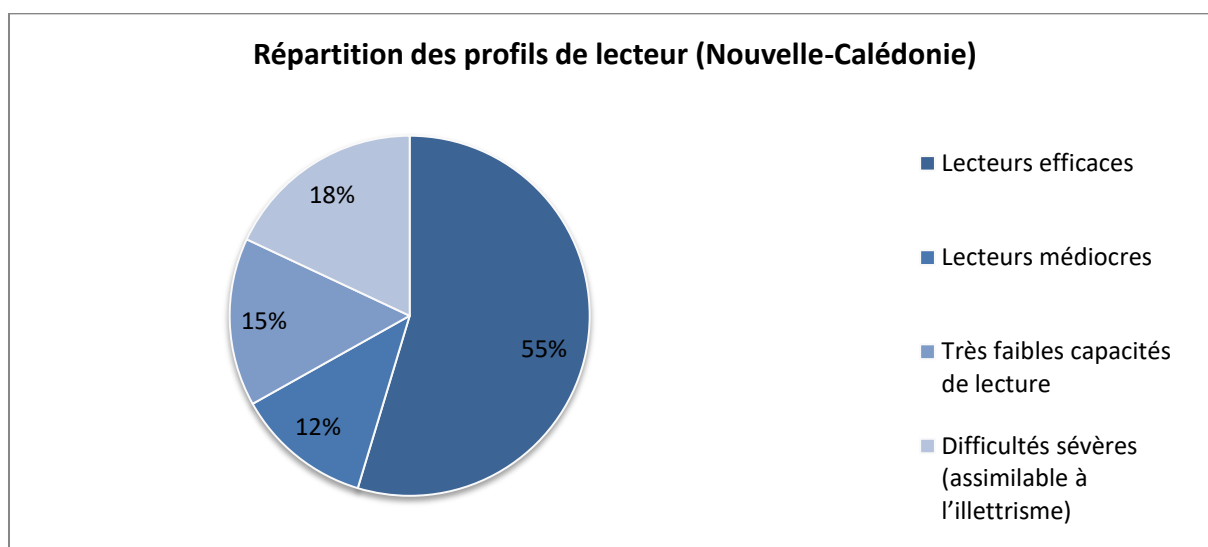
*On peut imaginer que ces lecteurs défaillants, pour rendre la tâche plus facile, emploient une stratégie de compensation qui consiste à faire des hypothèses sur le produit de leur lecture. Pour cela, il leur est indispensable d'avoir un lexique suffisant pour réduire les probabilités d'échec et faire de cette stratégie une façon de lire fructueuse. L'automatisation des processus cognitifs impliqués dans l'identification de mots ne permet pas toujours de garantir l'efficacité de traitement d'écrits complexes.*

- **Plus de la moitié des jeunes néocalédoniens sont des « lecteurs efficaces »**

*Les profils 5d et 5c ont été regroupés sous l'appellation « lecteurs efficaces ». Les profils 5d, soit 39,2 % des jeunes ayant participé à la JDC en 2016, ont réussi les trois modules de l'évaluation. Ils possèdent tous les atouts pour maîtriser la diversité des écrits et leur compétence en lecture devrait évoluer positivement.*

Quant au profil 5c (15,4 % de l'ensemble des jeunes), il désigne une population de lecteurs qui, malgré des déficits importants des processus automatisés impliqués dans l'identification des mots, réussit les traitements complexes de l'écrit, et cela en s'appuyant sur une compétence lexicale avérée. Leur lecture est fonctionnelle grâce à une stratégie de compensation fructueuse. Ils ont su adapter leur vitesse de lecture, relire et maintenir un effort particulier d'attention en dépit de leur mauvaise automatisisation des mécanismes de base de la lecture (décodage, identification des mots). Ces lecteurs mettent au service de la lecture une compétence langagière ancrée dans l'oralité. La faible vitesse avec laquelle ils traitent les écrits marque la différence entre eux et les lecteurs du profil 5d. Les lecteurs du profil 5c sont efficaces mais plus lents. Cela se vérifie lors de l'épreuve d'automatisme de lecture où ils mettent plus de temps à répondre que les lecteurs du profil 5d.

La question qui se pose pour ces jeunes reste celle des effets d'un éventuel éloignement des pratiques de lecture et d'écriture : les mécanismes de base étant insuffisamment automatisés, le risque est que l'érosion de la compétence les entraîne vers une perte d'efficacité importante dans l'usage des écrits. Les sollicitations de leur environnement professionnel et social seront donc déterminantes.



Pour rappel, la comparaison de ce profil (et de son évolution) avec la métropole et avec les autres outre-mer français a déjà été effectuée dans la section précédente (2).

## b. Le genre

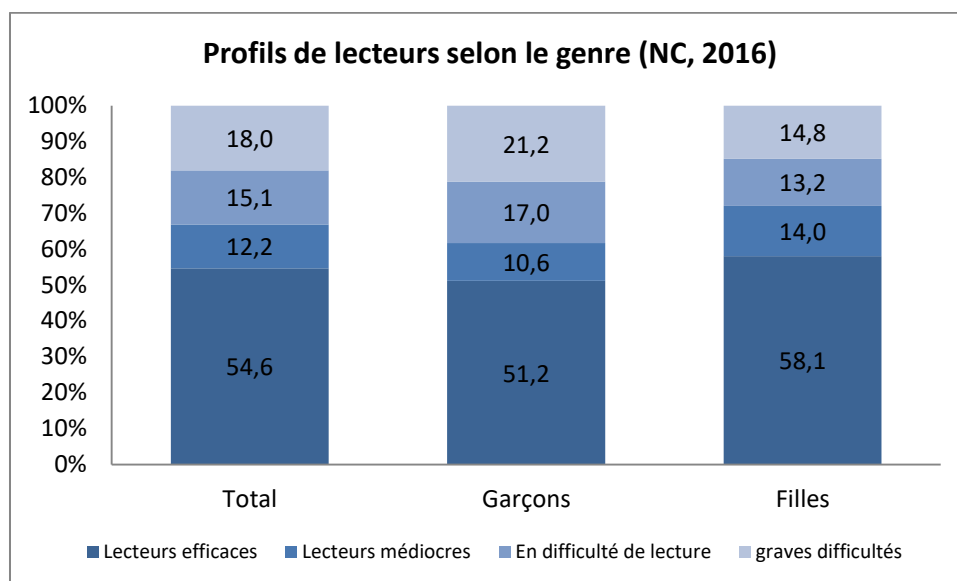
### • Sans surprise, les filles réussissent mieux aux tests de lecture ...

En effet, en 2016, comme cela est mis en lumière aux tests JDC en métropole, aux enquêtes IVQ nationales et à l'enquête IVQ locale réalisée en 2013, les filles réussissent globalement mieux que les garçons aux tests. Le pourcentage de jeunes en situation d'illettrisme est très différent selon le sexe : 21,2% des garçons contre 14,8% des filles<sup>18</sup>. Même constat pour le pourcentage des jeunes aux « très faibles capacités de lecture » (profils 3 et 4) : 17% chez les garçons et 13,2% chez les filles.

Au total, la différence de pourcentage parmi l'ensemble des DDL (profils 1 à 4) est significative : 38,2% chez les garçons contre 28% chez les filles, soit plus de 10 points de moins. Il n'est donc pas surprenant de constater que ce déséquilibre se reporte mécaniquement

<sup>18</sup> Pour rappel, lors de l'enquête IVQ (2013), le taux d'illettrisme chez les femmes s'élevait à 17% contre 19,3% chez les hommes.

sur le pourcentage de lecteurs dits « efficaces » (profils 5c et 5d) : 51,2% chez les garçons et 58,1% chez les filles (soit un écart de 6,9 points).



- **... Proportionnellement, un écart fille/garçon équivalent à celui de métropole**

Si en apparence, le déséquilibre du niveau de lecture selon le sexe semble bien plus important en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole (+10,3 points entre les pourcentages de garçons et de filles DDL contre +3,2 points en métropole), il convient de rappeler qu'en Nouvelle-Calédonie, le pourcentage de garçons DDL (38,3%) est 3,1 fois supérieur à celui de la métropole (12,4%) tandis que pour les filles néocalédoniennes (28%), ce même pourcentage est ... 3 fois supérieur à celui de la métropole. Par conséquent, en proportion, l'écart entre les filles et les garçons en matière de difficultés de lecture est au moins équivalent à celui existant en métropole.

Comme en métropole, les garçons réussissent donc moins bien les épreuves de compréhension (traitements complexes). De plus, ils témoignent plus souvent d'un déficit des mécanismes de base de traitement du langage écrit, ce qui explique leur présence significativement plus importante dans les profils 1 et 3.

| Profil | Traitements Complexes | Automaticité de la lecture | Connaissances lexicales | Garçons | Filles | Ensemble |
|--------|-----------------------|----------------------------|-------------------------|---------|--------|----------|
| 5d     | +                     | +                          | +                       | 35,0    | 43,5   | 39,2     |
| 5c     | +                     | -                          | +                       | 16,2    | 14,6   | 15,4     |
| 5b     | +                     | +                          | -                       | 3,9     | 8,0    | 6,0      |
| 5a     | +                     | -                          | -                       | 6,6     | 5,9    | 6,3      |
| 4      | -                     | +                          | +                       | 4,9     | 5,0    | 5,0      |
| 3      | -                     | -                          | +                       | 12,2    | 8,2    | 10,2     |
| 2      | -                     | +                          | -                       | 3,4     | 4,4    | 3,9      |
| 1      | -                     | -                          | -                       | 17,9    | 10,4   | 14,2     |

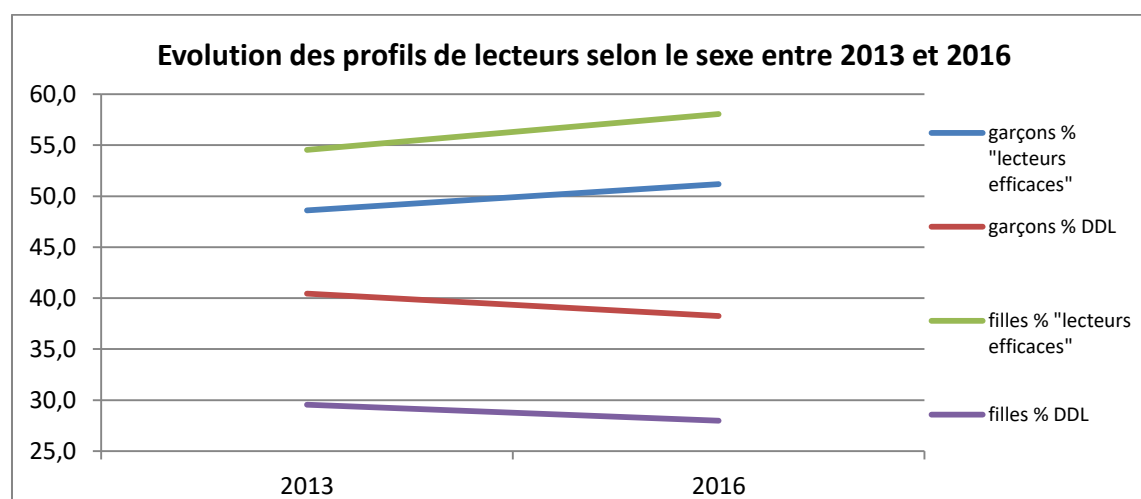
- **Pas d'évolution significative entre 2013 et 2016**

Pas de surprise lorsqu'on remonte aux tests de 2013, on constate la même tendance : les jeunes filles néocalédoniennes obtiennent de meilleurs résultats que les garçons. Néanmoins, il convient de noter qu'entre 2013 et 2016, la diminution du taux de DDL a davantage touché les garçons que les filles (-2,2 pour les garçons contre -1,6 pour les filles). Par conséquent, l'écart entre le pourcentage de garçons DDL et celui de filles DDL (profils 1 à 4) s'est réduit très légèrement de 0,6 points (l'écart entre les DDL filles et garçons était de 10,9 points en 2013).

Toutefois, au regard du tableau ci-dessous qui recense l'évolution des différents profils par sexe, on constate des évolutions contrastées. En effet, notons en guise d'exemple, que le pourcentage de filles considérées comme des « lecteurs efficaces » (profils 5c et 5d) a progressé de 3,6 points entre 2013 et 2016 contre 2,6 points pour les garçons. Même si cela est relativement peu significatif, les filles sont donc encore « meilleures » parmi les lecteurs dits efficaces et accroissent l'écart avec les garçons dans cette catégorie (+5,9 points en 2013, contre +6,9 points en 2016).

| évolution des taux par profils de lecteurs entre 2013 et 2016 (en points) |         |        |          |
|---------------------------------------------------------------------------|---------|--------|----------|
| Profil                                                                    | Garçons | Filles | Ensemble |
| 5d                                                                        | -1,7    | -3,2   | -2,2     |
| 5c                                                                        | 4,3     | 6,7    | 5,4      |
| 5b                                                                        | -1,7    | -3,4   | -2,4     |
| 5a                                                                        | 1,3     | 1,5    | 1,4      |
| 4                                                                         | -1,9    | -3,7   | -2,8     |
| 3                                                                         | -0,4    | 1,6    | 0,4      |
| 2                                                                         | -2,1    | -2,2   | -2,1     |
| 1                                                                         | 2,2     | 2,8    | 2,3      |

Même si les écarts entre les sexes tendent à se réduire (aussi bien pour les parts de DDL et de « lecteurs efficaces »), le graphique ci-dessous met en lumière des tendances peu significatives. Il n'y a donc pas de rattrapage des garçons vis-à-vis des filles par rapport à leur compétence en matière de lecture.



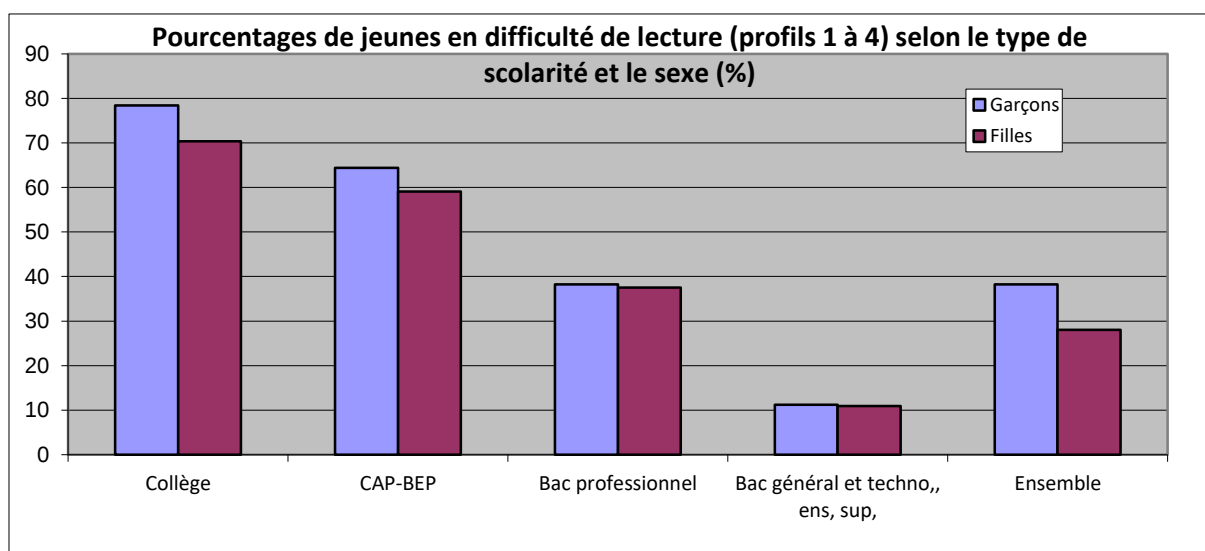
### c. Le niveau d'études

*NB : pour le niveau d'étude, la variable concernant le niveau d'études n'a pas été renseignée correctement pour 2013 (source : DEPP). Dans cette sous-partie, nous analyserons les évolutions entre 2014 et 2016.*

- **3 jeunes sur 4 qui n'ont pas dépassé le collège ont d'importantes difficultés de lecture**

Dans la classification des résultats à ces tests de lecture, quatre types de scolarité ont été définis en fonction des formations que les jeunes déclarent suivre ou avoir suivies : collège, CAP-BEP, Bac professionnel, Bac général, technologique et enseignement supérieur.

A l'instar de l'enquête IVQ (ISEE, 2013 : 3), le premier constat que l'on peut faire, c'est que les jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL, soit profils 1 à 4) sont de moins en moins nombreux à mesure que le niveau d'étude s'élève.



Entre 70,4% (filles) et 78,4% (garçons) de ces jeunes DDL n'ont pas dépassé le collège alors qu'entre 10,9% (filles) et 11,2% (garçons) ont déclaré suivre ou avoir suivi au moins des études générales ou technologique au lycée. A noter qu'ils représentent également une part importante chez ceux qui, à 17 ans, ont un niveau CAP ou BEP (entre 59,1% et 64,4% respectivement pour les filles et les garçons).

Par ailleurs, à l'instar de la métropole, on se rend compte que les différences filles/garçons s'observent en particulier pour les niveaux d'études les moins élevés. Par exemple, pour ceux n'ayant pas dépassé le niveau collège, 8 points séparent le pourcentage de jeunes garçons et de filles DDL contre 5,3 points pour ceux ayant atteint le niveau CAP-BEP. A partir du niveau baccalauréat professionnel, les écarts se réduisent selon le sexe : respectivement 1,3 points et 0,3 points pour les jeunes ayant atteint le niveau bac professionnel ou ceux ayant atteint le niveau lycée général ou technologique (cf. graphique ci-dessus).

Néanmoins, si ces tendances sont comparables avec celles de la métropole, il convient de noter que l'ampleur de l'écart entre les garçons et les filles en difficulté de lecture (DDL) observée pour le niveau collège (+ 8 points) est proportionnellement deux fois plus important en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole (+ 3,5 points pour les garçons). Cette différence est encore plus prononcée pour le niveau CAP-BEP puisque l'écart entre les garçons et les filles en difficulté de lecture (DDL) est proportionnellement cinq fois plus important en Nouvelle-Calédonie (+5,3 points) qu'en métropole (+ 1 point pour les garçons). Les différences entre les garçons et les filles en difficulté de lecture (DDL) sont donc encore plus prononcées dans les niveaux collège et CAP-BEP qu'en métropole.

Cela semble se vérifier quand on regarde dans le détail des résultats pour les trois épreuves, les performances des garçons et des filles ne sont pas significativement différentes à partir du niveau bac professionnel. En revanche, pour les niveaux collège et CAP-BEP, les différences de résultat sont particulièrement significatives (cf. tableau ci-dessous).

|                                   | Traitements complexes |             | Connaissances lexicales |             | Automaticité              |             |
|-----------------------------------|-----------------------|-------------|-------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
|                                   | (score sur 20)        |             | (score sur 20)          |             | (temps moyen en secondes) |             |
|                                   | Garçons               | Filles      | Garçons                 | Filles      | Garçons                   | Filles      |
| Collège                           | 6,4                   | 7,2         | 11,0                    | 11,9        | 2,69                      | 2,37        |
| CAP-BEP                           | 8,8                   | 9,1         | 13,1                    | 12,7        | 2,38                      | 2,16        |
| Bac professionnel                 | 11,6                  | 11,8        | 15,1                    | 14,5        | 1,89                      | 1,89        |
| Bac général et techno., ens, sup, | 13,5                  | 13,5        | 16,5                    | 16,1        | 1,69                      | 1,75        |
| <b>Ensemble</b>                   | <b>10,0</b>           | <b>11,0</b> | <b>14,0</b>             | <b>14,2</b> | <b>2,18</b>               | <b>1,98</b> |

*Lecture : les garçons n'ayant pas dépassé le collège ont obtenu un score moyen aux épreuves de compréhension (traitements complexes) de 6,4 sur 20 items, Pour les épreuves de connaissances lexicales, ils ont obtenu un score moyen de 11,0 sur 20 items, Pour l'épreuve d'automatisme, ils affichent un temps moyen de déchiffrement de 2,69 secondes.*

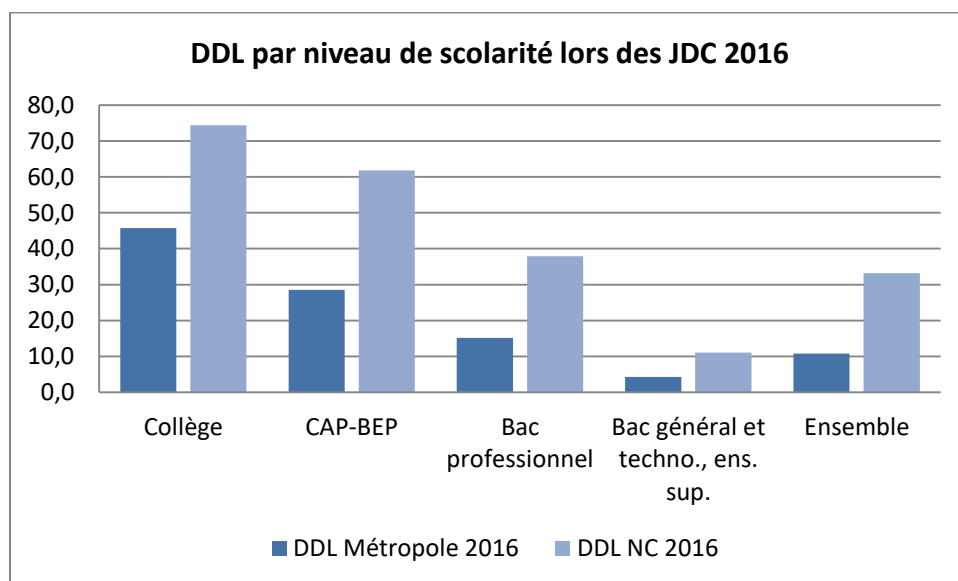
En lexique, à partir du niveau baccalauréat, les garçons obtiennent en revanche de meilleurs résultats que les filles à niveau d'études égal, mais ont dans l'ensemble un niveau similaire à celui des filles. En traitements complexes, bien que les scores des filles et des garçons soient proches à niveau scolaire égal, les garçons sont moins performants dans l'ensemble (10/20 de moyenne contre 11/20 pour les filles). Ces résultats s'expliquent sans doute par un effet structurel : le pourcentage de garçons est généralement plus élevé que celui des filles dans les niveaux scolaires les plus bas. Enfin pour l'épreuve d'automatisme, si les garçons sont globalement plus lents que les filles (2,18 secondes de temps moyen de déchiffrement pour les garçons contre 1,98 secondes pour les filles), ils présentent la particularité d'être plus performants que les filles à partir du moment où ils ont atteint le lycée général (ou technologique) comme niveau d'étude (1,69 secondes pour les garçons contre 1,75 secondes pour les filles).

- **Par rapport à la métropole, proportionnellement plus de difficultés parmi les bacheliers**

En métropole, en 2016, 45,8% des jeunes n'ayant pas dépassé le collège sont considérés en difficulté de lecture (43% pour les filles et 47% pour les garçons). En Nouvelle-Calédonie, parmi ceux n'ayant pas dépassé le collège, ce sont en moyenne 3 jeunes sur 4 qui éprouvent

des difficultés de lecture (74,4%) soit +63% de plus qu'en métropole. Décalage encore plus conséquent pour le niveau « CAP-BEP » où le pourcentage de jeunes calédoniens DDL est deux fois plus important qu'en métropole (+116%). Cet écart avec la métropole semble s'accroître avec le niveau scolaire des jeunes lecteurs DDL.

En effet, à partir du bac professionnel, l'écart semble augmenter (+149% : 38% de DDL en Nouvelle-Calédonie contre 15 %). Cela se confirme au niveau du lycée général et technologique : la différence de pourcentage de jeunes DDL est encore plus importante : 11% de DDL en Nouvelle-Calédonie contre 4% en métropole, soit +157%.



Par conséquent, nous constatons que proportionnellement, l'écart de ces taux de DDL avec la métropole tend à se creuser à mesure où le niveau scolaire est avancé. Par conséquent, il est donc possible d'affirmer que les jeunes ayant atteint le niveau baccalauréat détectés en difficulté de lecture, sont proportionnellement plus nombreux en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole.

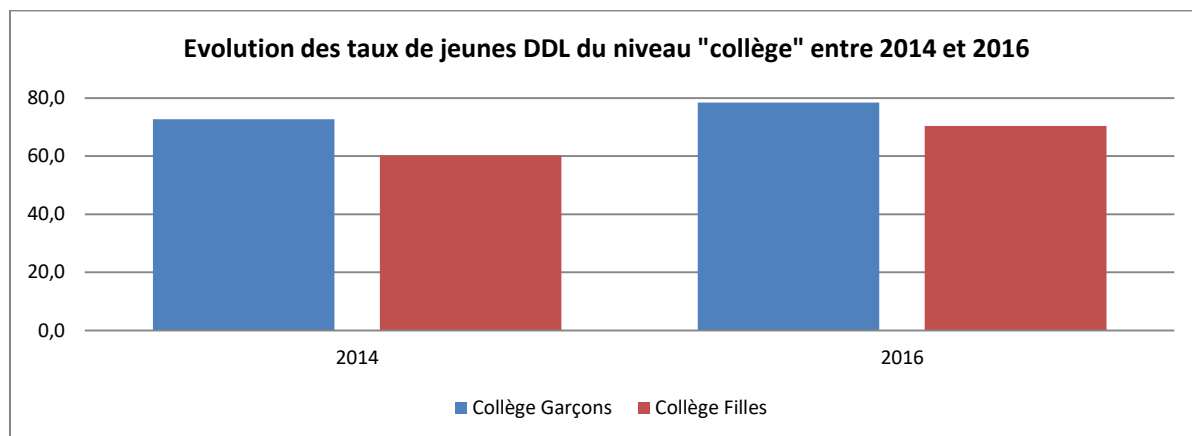
- **Entre 2014 et 2016, progression des difficultés de lecture chez les collégiens, tous sexes confondus**

Nous l'avons vu dans la sous-partie précédente, la différence de l'écart de pourcentage entre les garçons et les filles DDL entre 2013 et 2016 était relativement stable (-0,6 points). Au regard des niveaux d'études, entre 2014<sup>19</sup> et 2016, cette tendance se confirme tous niveaux scolaires confondus. Il n'y a pas d'évolution significative à l'exception de deux catégories.

La première, celle du bac professionnel, voit les taux de DDL des garçons et des filles s'équilibrer (0,7 points en faveur des filles) alors qu'il existait une différence de 7,4 points en faveur des filles en 2014.

<sup>19</sup> Comme cela est indiqué précédemment, la variable concernant le niveau d'études n'a pas été renseignée correctement pour 2013. Dans cette sous-partie, nous analyserons uniquement les évolutions entre 2014 et 2016.

La seconde, celle du niveau « collège », interroge. Chez les deux sexes, le taux de DDL a fortement progressé, davantage chez les filles (+10,1 points) que chez les garçons (+5,7 points). L'écart entre les deux sexes qui était de 12,4 points en 2014 est donc passé à 8 points en 2016.



En clair, le nombre de collégiens rencontrant des difficultés de lecture semble donc s'être accentué sur cet intervalle, touchant en particulier les filles et dans une moindre mesure, les garçons. Sur un laps de temps aussi court, il semble difficile de trouver une explication plausible. Il conviendra de voir sur une période plus longue (> 5 ans) s'il y a un véritable rééquilibrage du taux de jeunes DDL au niveau collège, au profit des garçons.

#### d. Le territoire

Dans cette section, nous nous sommes appuyés sur les données par centre d'examen du Service National en Nouvelle-Calédonie, qui permet d'apprécier les résultats aux tests de lecture des JDC plus dans le détail. Même s'il existe vraisemblablement un léger décalage entre les données « brutes » transmises directement par le Centre du Service National (CSN) et les données cumulées et pondérées par le Ministère de l'éducation Nationale, il est négligeable et n'interfère pas dans l'analyse.

Pour chaque session d'examen, les jeunes convoqués renseignent entre autres, leur lieu de résidence. On peut donc observer des différences parmi les taux de DDL (1), parmi les taux d'illettrisme (2) et parmi les taux de décrochage (3) selon la commune ou la province de résidence de ces jeunes. Néanmoins, après une première analyse des tendances communales, les effectifs parfois trop restreints de certaines communes n'est statistiquement pas représentatif.

Dans cette section, nous nous sommes appuyés sur les données issues d'une convention de partenariat avec le CSN couvrant la période (2013-2017).

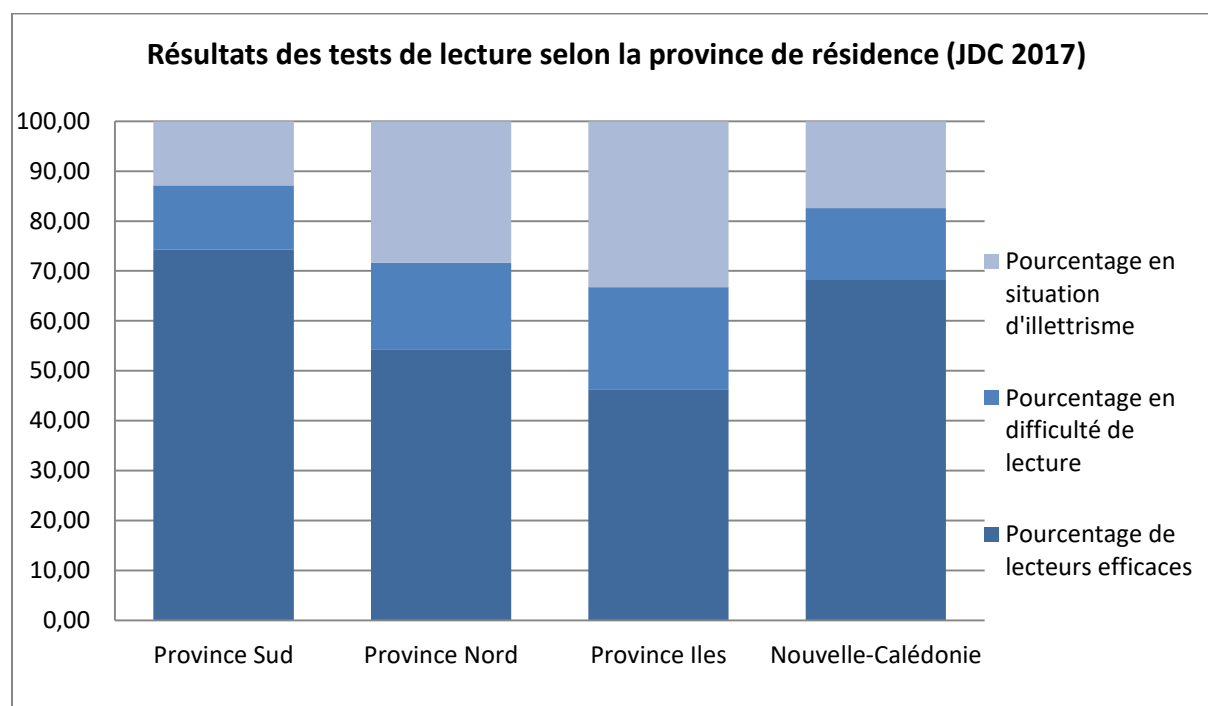
- **En 2017, une inégale répartition des jeunes DDL...**

Comme rappelé tout au long de ce rapport, la répartition de la population (dont la population scolaire) est extrêmement polarisée sur l'agglomération du Grand Nouméa. Il n'est donc pas étonnant qu'un jeune en difficulté de lecture (DDL) sur deux réside dans l'agglomération

(50,1% soit 779 jeunes sur 1556 DDL) ce qui confirme les premières tendances avancées par l'enquête IVQ (cf. page 11).

Au-delà de cette répartition où l'on constate qu'il y a globalement autant de jeunes en difficulté de lecture en zone rurale qu'en zone urbaine, il convient d'analyser territoire par territoire (commune ou province), la part (en pourcentage) que représente les jeunes en difficulté de lecture.

En 2017, à l'échelle du territoire, on note un léger fléchissement du taux de jeunes DDL (31,65% contre 33,1% en 2016). A l'échelle des provinces, on observe des taux sensiblement différents (cf. graphique ci-dessous).



Pour rappel, lors des tests JDC, les jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL) correspondent à ceux relevant des profils 1 à 4. Parmi eux, on a ceux en situation d'illettrisme (profils 1 et 2) et ceux avec des difficultés significatives (profils 3 et 4).

En province Sud, par exemple, le taux de jeunes en difficulté de lecture (DDL) correspond à 25,7% des jeunes présents aux JDC tandis qu'ils sont 45,6% en province Nord. En province des Îles, plus d'un jeune sur deux présents aux JDC, rencontre d'importantes difficultés de lecture (soit 53,7%).

A l'opposé, le pourcentage de lecteurs dits « efficaces » est inversement proportionnel à ces taux. Ainsi, en province Sud, on estime que 3 jeunes sur 4 sont des lecteurs efficaces (74,3%) contre 54,3% en province Nord et 46,29% en province des Îles (la moyenne néocalédonienne se situe donc à 68,3% de lecteurs efficaces).

Dans le détail, la composition de ces jeunes DDL et la répartition des différents profils (1 à 4) ne sont également pas homogènes d'une province à l'autre : proportionnellement, certaines provinces

comptent plus de jeunes DDL en situation d'illettrisme. Nous reviendrons ultérieurement sur cette particularité. Les spécificités sociales, économiques et démographiques de chaque province peuvent être avancées comme pistes d'explication à cette inégale répartition de l'illettrisme : le niveau des infrastructures scolaires, le statut et l'ancienneté des enseignants dans certaines communes, l'inégale répartition des catégories socio-professionnelles, le lieu d'habitat, les aménagements socio-culturels, et les taux de mobilité sortante dans certaines communes.

- **... des jeunes détectés en situation d'illettrisme...**

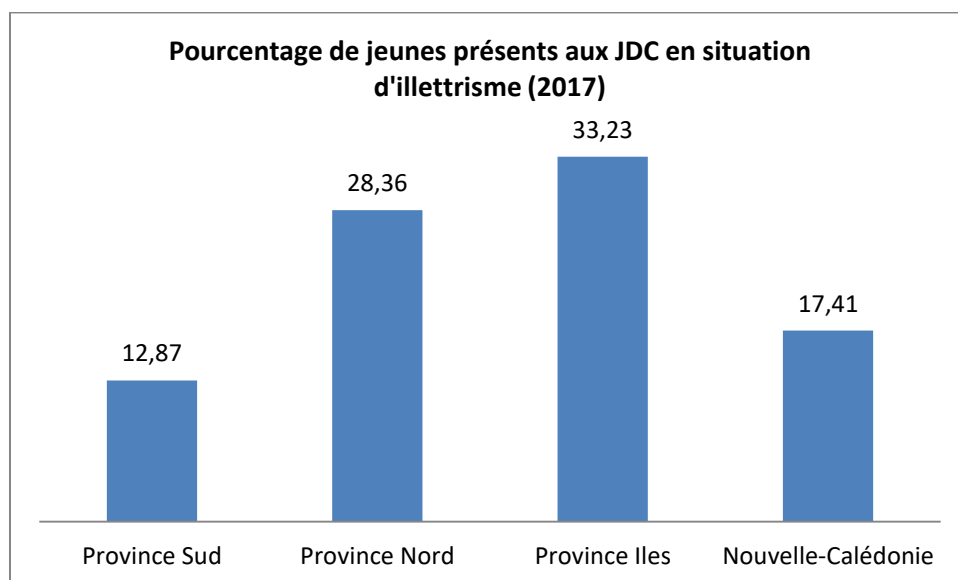
A l'instar de ce qui est rappelé précédemment, la part de jeunes en situation d'illettrisme (profils 1 à 2) correspond à une partie des jeunes détectés en difficulté de lecture (profils 1 à 4). La répartition des jeunes en situation d'illettrisme suit donc les grandes tendances de celle des jeunes DDL

Il n'est donc pas anormal qu'un peu moins d'un jeune en situation d'illettrisme sur deux, réside dans l'agglomération (46,6% soit 399 jeunes sur 856 en situation d'illettrisme).

Comme pour la répartition des jeunes DDL, on constate qu'il y a globalement autant de jeunes en situation d'illettrisme en zone rurale qu'en zone urbaine, il convient d'analyser territoire par territoire (commune ou province), la part (en pourcentage) que représente ces jeunes « illettrés ».

En 2017, à l'échelle du territoire, on note un léger fléchissement du taux de jeunes en situation d'illettrisme (17,4% contre 18,0% en 2016).

A l'échelle des provinces, sans surprise, on observe des taux sensiblement différents proches des tendances observées pour les DDL (cf. graphique ci-dessous).



En province Sud, par exemple, le taux de jeunes en situation d'illettrisme correspond à 12,9% des jeunes présents aux JDC tandis qu'ils sont 28,4% en province Nord. En province des Îles, un jeune sur trois présents aux JDC, peut être assimilé en situation d'illettrisme (33,2%).

Comme dit précédemment, la part de ces jeunes en situation d'illettrisme par rapport au nombre total de DDL varie d'une province à l'autre. En effet, proportionnellement, certaines provinces comptent plus de jeunes DDL en situation d'illettrisme. A l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, 55% des jeunes DDL peut être assimilée en situation d'illettrisme.

En province Sud, il y a globalement autant d'illettrés (profils 1 et 2) que de jeunes aux difficultés de lecture significatives (profils 3 et 4), soit 50,1%. Les provinces Nord et Îles enregistrent des parts comparables : 62% des jeunes DDL présents aux JDC sont en situation d'illettrisme.

- **Les « décrochés » lors des Journées Défense et Citoyenneté**

La problématique du décrochage scolaire en Nouvelle-Calédonie n'est pas nouvelle. Puissant vecteur de marginalisation sociale et potentiellement de délinquance juvénile, le décrochage scolaire constitue une priorité pour les acteurs du système éducatif néocalédonien. D'ailleurs, à plusieurs reprises (2013-2014, 2016-2017) le vice-rectorat a effectué une évaluation du nombre d'élèves sortis du système éducatif sans diplôme.

- **Les Journées Défense et Citoyenneté assurent une fonction de repérage**

Dans le cadre des JDC et comme cela se passe à l'identique en métropole, un partenariat existe entre le Centre du service national et les différents acteurs de l'insertion des jeunes (et notamment les missions locales) afin de repérer les jeunes détectés en difficulté de lecture (DDL) et d'écriture, sous réserve de leur accord pour transmettre leur dossier.

Par ailleurs, à chaque session JDC, outre les jeunes DDL, le CSN recense aussi le nombre de « décrochés », à savoir les jeunes de 17 ans et plus, se déclarant sans diplôme, sans emploi, sans formation et déscolarisés. Bien entendu, cela ne recoupe exactement pas la définition standard du Système Interministériel d'Echanges d'Information (SIEI) « *qui repère les élèves, âgés de 16 ans ou plus, qui étaient scolarisés en N-1, et que l'on ne retrouve pas en année N scolarisés ou diplômés* ». On ne peut donc pas comparer ce chiffre avec ceux estimés par le Vice-Rectorat. Mais cet indicateur permet, en outre, d'analyser l'évolution annuelle du nombre de jeunes de cette catégorie d'âge en situation de décrochage scolaire.

Néanmoins, ces données issues des JDC nécessitent d'être relativisées car il s'agit de données déclaratives.

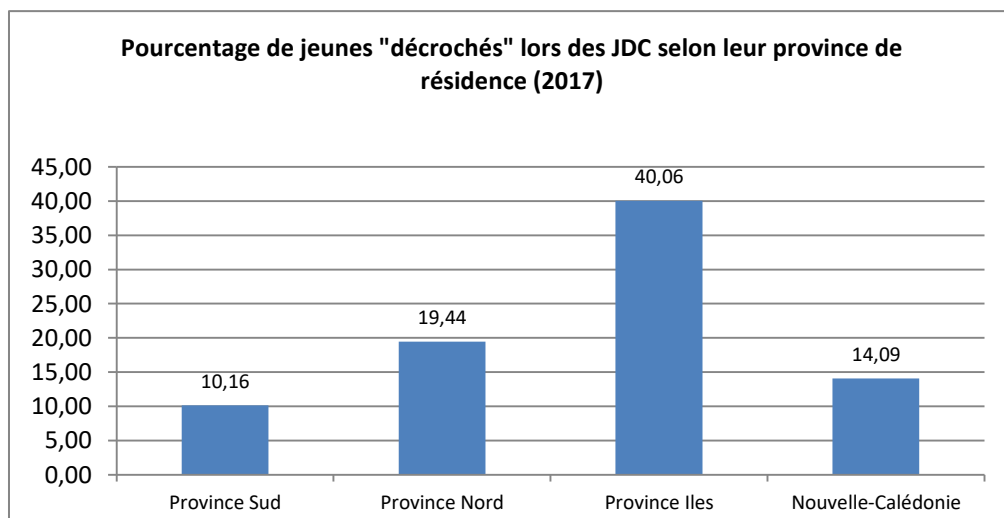
- **En 2017, une inégale répartition des jeunes décrochés parmi les présents aux JDC.**

Pour rappel, la répartition de la population est extrêmement inégale en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, notons que la répartition des établissements du second degré polarisée sur le Grand Nouméa, contribue à entretenir cette inégalité. Il n'est donc pas étonnant qu'un jeune sur deux en situation de décrochage réside en province Sud (364 sur 693, soit 52,5%).

A l'instar des deux catégories précédentes (illettrisme et DDL), on constate qu'il y a globalement autant de jeunes en situation de décrochage en zone rurale qu'en zone urbaine. Il

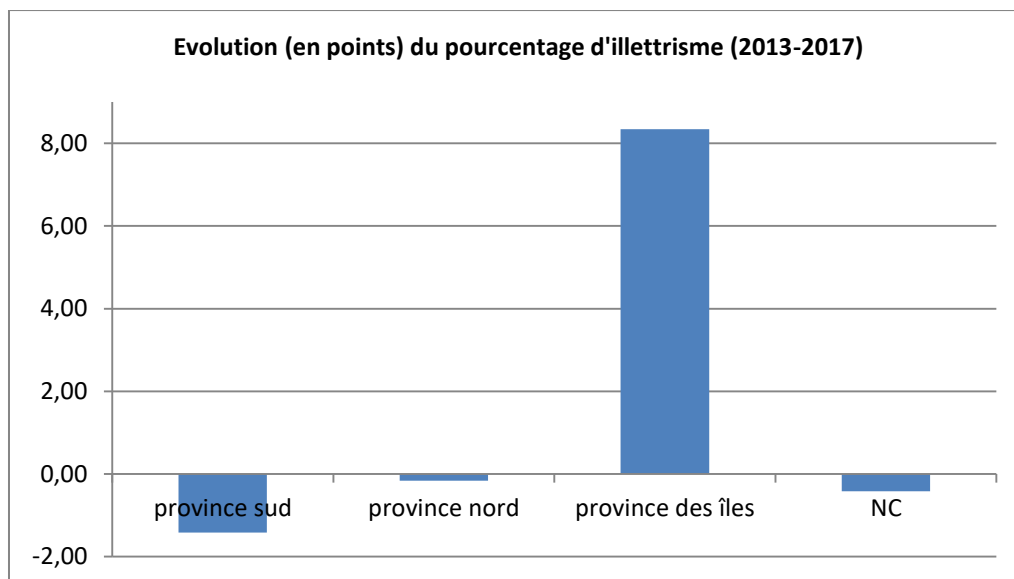
convient toutefois d'analyser dans le détail, la part (en pourcentage) que représentent les jeunes en situation de décrochage scolaire.

En 2017, il convient de noter qu'à l'échelle du territoire, 14,1% des jeunes présents aux JDC sont classés en situation de décrochage (soit 693 sur 4917 présents).



A l'échelle provinciale, les tendances observées sont globalement les mêmes que pour les deux catégories précédentes (DDL et Illettrisme) : la province Sud (10,16%) en deçà de la moyenne territoriale (14,09%), la province des îles (40,06%) et dans une moindre mesure, la province Nord (19,44%), au-delà de cette moyenne territoriale. En d'autres termes, sur cinq jeunes résidants aux îles Loyauté présents lors des JDC, deux sont en situation de décrochage scolaire.

- **Selon les territoires, quelle évolution entre 2013 et 2017 pour la part de jeunes en situation d'illettrisme ?**



Comme nous l'avons dit précédemment, à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, le taux d'illettrisme enregistré lors de ces JDC, a sensiblement reculé entre 2013 et 2017 (0,42 points). Les provinces Sud et Nord enregistrent également de légères baisses sur ce même intervalle (respectivement -1,42 points et -0,16 points). En revanche, la province des îles Loyauté enregistre une forte hausse de son taux d'illettrisme (+8,34 points) pendant cette période.

Cette évolution du taux d'illettrisme entre 2013 et 2017, à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, s'accompagne d'ailleurs d'un recul de 2,65 points du taux de « décrochés » parmi les jeunes présents aux JDC. A l'instar de l'illettrisme, cette évolution (en points) à la baisse de la part de « décrochés » parmi les jeunes présents aux JDC semble se vérifier en province sud (-3,7 points) et en province nord (-4 points).

En revanche, la forte hausse (+11,3 points) en province des îles interroge. Il semble assez peu probable que la province des îles soit frappée concomitamment d'une flambée d'illettrisme et de décrochage scolaire en si peu de temps. Selon toute vraisemblance, les mouvements de population des jeunes vers le Grand Nouméa ont somme toute contribué à impacter les chiffres recensés par le Centre du Service National.

## Conclusion

Les résultats annuels des tests de lecture et de compréhension lors des journées défense et citoyenneté (JDC) confirment les tendances avancées par l'enquête IVQ (2013). Globalement, il n'y a pas eu de surprise, comparativement à la métropole, une partie non-négligeable de la jeunesse néocalédonienne connaît bel et bien un problème de lecture: 18% en 2016 des jeunes convoqués lors des JDC sont en situation d'illettrisme (profils 1 et 2) et 1 sur 3 est considéré en grave difficulté de lecture (profils 1 à 4).

Certes, la Nouvelle-Calédonie est considérablement en retard par rapport à la métropole, mais elle se situe dans le peloton de tête des départements et collectivités d'outre-mer français.

Entre 2013 et 2016, on constate que le taux d'illettrisme recule chez les jeunes scolarisés (13,05% soit -3,14 points sur cette période) se rapprochant sensiblement de la moyenne métropolitaine (4,21% soit +0,39 points sur cette période) mais stagne à l'échelle de l'ensemble les jeunes (18,02% soit +0,19 points sur cette période).

Par ailleurs, les résultats des tests JDC confirment certaines tendances de l'illettrisme mises en lumière par l'enquête IVQ (ISEE, 2013) : le pourcentage de jeunes illettrés et de jeunes DDL est très différent selon trois critères principaux à savoir, le genre, le niveau d'étude et le territoire.

Globalement, les garçons réussissent moins bien aux tests de lecture que les filles, dans des proportions nettement plus importantes qu'en métropole. Une inégalité qui n'évolue pas de manière significative depuis 2013. En revanche, on observe que cet écart est particulièrement significatif aux niveaux collège et CAP-BEP, les résultats s'équilibrant avec le niveau scolaire.

Concernant justement le niveau d'étude, les difficultés de lecture sont de moins en moins nombreuses à mesure que le niveau d'étude s'élève. Par exemple, trois jeunes sur quatre qui n'ont pas dépassé le collège sont détectés en DDL lors des JDC. Ce sont des proportions nettement plus importantes qu'en métropole. En revanche, plus le niveau d'étude s'élève, plus l'écart avec la métropole se creuse.

Enfin, les JDC permettent de mettre en lumière une inégalité spatiale de la répartition des illettrés et des jeunes détectés en difficulté de lecture. Comme cela était analysé lors de l'enquête IVQ (2013), la province des Îles semble davantage impactée par ces difficultés. Néanmoins, notons que la forte augmentation du taux d'illettrisme et de DDL dans cette zone semble difficilement explicable et interroge quant à la fiabilité des données par province de résidence. Les fortes migrations pendulaires entre les Îles et le Grand Nouméa ne biaise-t-il pas ces données ? A l'avenir, il conviendra de vérifier si cette tendance se confirme et tenter de l'analyser à la lumière de l'environnement social, économique, démographique et migratoire de l'archipel.

## Recommandations

Si de nombreuses initiatives ont été mises en place aussi bien dans le premier degré que dans le second degré pour lutter et remédier à l'illettrisme, l'archipel devrait se doter d'indicateurs plus précis pour cibler les territoires et le public à soutenir :

- Pour ce faire, l'observatoire de la réussite éducative propose de réaliser une évaluation annuelle des taux d'illettrisme grâce aux données des JDC.
- Par ailleurs, avant ces JDC (à partir de 16 ans jusqu'à 25 ans) qui sont relativement tardives dans le processus d'apprentissage (théoriquement à la fin de l'enseignement obligatoire), des évaluations spécifiques à la détection de l'illettrisme semblent nécessaire dès le premier degré et au début du collège. Les évaluations du 1<sup>er</sup> degré (DENC) et celles de 6<sup>ème</sup> (DGE-Vice Rectorat) devraient intégrer des modules spécifiques pour mesurer dès cette tranche d'âge, le taux d'illettrisme afin d'identifier le plus rapidement possible, le besoin de remédiation.
- En métropole et dans d'autres pays du monde, le niveau de lecture des CM1 (ou équivalent) a fait l'objet d'une évaluation précise lors de l'enquête internationale *PIRLS*. Il serait intéressant que la Nouvelle-Calédonie rejoigne ce dispositif pour déterminer sa situation vis-à-vis de la métropole, de la région océanienne et du reste du monde.
- Enfin, étant donné que la précédente enquête IVQ date d'il y a cinq ans, l'observatoire de la réussite éducative recommande de prévoir une nouvelle enquête IVQ à l'horizon 2020-2021.
- Par ailleurs, ce présent état des lieux statistique de l'illettrisme et des difficultés de lecture en Nouvelle-Calédonie devrait s'accompagner d'un symposium dont la vocation serait de réunir l'ensemble des acteurs concernés afin de lutter efficacement contre ce fléau.

## Bibliographie

ANLCI (2010), Illettrisme : les chiffres. Exploitation par l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme de l'enquête Information et Vie Quotidienne conduite en 2004-2005 par l'Insee, rapport téléchargeable

[http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/Chiffres/ANLCI\\_combien\\_2010.pdf](http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/Chiffres/ANLCI_combien_2010.pdf)

ANLCI (2003). Lutter ensemble contre l'illettrisme. Cadre national de référence. Lyon: ANLCI

Arzoumanian P. et alii. (2017), Journée Défense et Citoyenneté 2016 : environ un jeune Français sur dix en difficulté de lecture, Note d'information, n° 17.17, MEN-DEPP.

Bentolila, A., (1996), De l'illettrisme en général et de l'école en particulier, Paris, Plon.

Besse, J. M., Guérin-Pace, F. (2002). Une évaluation des compétences sur l'écrit. Économie et Humanisme, 17-19.

Besse J.-M., Luis M.-H., Bouchut A.-L. et Martinez, F. (2009), La mesure des compétences en traitement de l'écrit chez des adultes en grande difficulté ». Économie et statistique, n° 424-425, pp. 31-48

Blaya, C. (2010). Décrochage scolaire: Parents coupables, parents décrocheurs ? Informations sociales, (5), 46-54.

Bouvet, C., Falaize, B., Federini, F., Freynet, P. (1995), L'illettrisme : une question d'actualité, Paris, Hachette éducation, 175 p.

FOL (2010). Réunir pour mieux agir, actes du colloque sur l'illettrisme, 80 p.

Geffroy, M.-T., Gautier-Moulin, P. (2013) L'illettrisme : mieux comprendre pour mieux agir (édition de 2004 revue et augmentée), Toulouse, Editions Milan, coll. Les essentiels Milan, 84 p.

Geffroy, M.-T., Grasset-Morel, V. (2004) L'illettrisme : mieux comprendre pour mieux agir, Toulouse, Editions Milan, coll. Les essentiels Milan, 64 p.

Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (1995), De l'illettrisme. État des lieux de la recherche universitaire concernant l'accès et le rapport à l'écrit, Paris, Centre INFFO

Hugon, M. A. (2010). Lutter contre le décrochage scolaire: quelques pistes pédagogiques. Informations sociales, (5), 36-45.

INSEE (2009), Mesurer les compétences des adultes avec l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ), Économie et Statistique n°424-425, 178 pages.

ISEE (2013). Synthèse de l'enquête IVQ : 18% des adultes en situation d'illettrisme, 6 p.

Jeantheau J.-P. (2010), « L'orthographe dans les enquêtes sur l'illettrisme en France », dans Gruaz C. et Jacquet-Pfau C. (éd.), Autour du mot : pratiques et compétences, Lambert-Lucas, Paris, pp. 223-239.

Jeantheau, J. P., & Guillon, V. (2010). Mesure comparée de l'illettrisme: une expérimentation Insee-ANLCI.

Lahire, B. (1999), L'invention de « l'illettrisme » : rhétorique publique, éthique et stigmates, Paris, La découverte, 370 p.

Pompougnac, J.-C. (1996), Illettrisme : tourner la page ?, Paris, Hachette, 138 p.

Rivière, J.-P., de La Haye, F., Gombert, J.-E., & Rocher, T. (2010). Les jeunes Français face à la lecture : nouvelles pistes méthodologiques pour l'évaluation massive des performances cognitives, Revue Française de Linguistique Appliquée, vol XV-1, 121-144.

Thibert, R. (2013). Le décrochage scolaire: diversité des approches, diversité des dispositifs.

Torunczyk, A. (2011), Un autre regard sur les « illettrés » : représentations, apprentissage et formation, Paris, L'Harmattan, 294 p.

Villechaise, A., Zaffra, J.(2013) Retour sur l'illettrisme en France : malaise politique, controverse scientifique, complément méthodologique », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 12, pp. 71-88.

## Sitographie

- Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme  
[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)
- Ministère de l'éducation nationale  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)  
<http://www.education.gouv.fr/cid1180/direction-de-l-evaluation-de-la-prospective-et-de-la-performance.html>